



Le (dernier) mot du Président !

Pierre DHERTE

Chères et chers membres,

Tout d'abord, au nom de notre Conseil d'administration et du Bureau de l'Union, je vous souhaite une excellente année 2022 ! Même si 2021 s'est terminée de manière on ne peut plus chaotique pour le secteur culturel ! En effet, dans un premier temps nous apprenions par une décision complètement injustifiée et infondée de la part des membres du CODECO qu'on allait fermer les lieux de culture. Très vite nous nous sommes mobilisés dans la rue ; nous avons soutenu les actions menées en justice ; j'ai eu l'occasion de représenter notre Union (et l'UPACT) lors d'une réunion d'urgence mémorable avec le vice-Premier Ministre - et de la Santé - (F. VANDENBROUCKE). Autour de la « table », nous étions un grand nombre de représentant·e·s (FR et NL) à lui exprimer notre colère. Ensemble, nous avons soutenu une réouverture IMMÉDIATE et sans conditions des lieux de culture et nous avons refusé les propositions du Ministre. Nous avons rédigé un communiqué ferme, clair et précis stipulant nos exigences et envoyé à la presse avant même la fin de cette réunion.

Et puis, dans un second temps, une décision du Conseil d'État a subitement retoqué le politique en lui ordonnant de ré-ouvrir les salles de spectacle sur le champ ! Ce fut donc la plus courte fermeture que nous ayons jamais vécue ! Mais le combat est loin d'être fini ! Il convient maintenant d'obtenir encore d'autres points d'importance, dont notamment ceux liés aux questions des jauges proportionnelles en fonction des capacités physiques des salles, des seuils minimums à revoir pour l'accueil des publics, les mesures compensatoires attendues à la hauteur des préjudices subis, ou encore la question des « baromètres » sur lesquels le CODECO s'appuie pour émettre ses décisions, etc.

Vous lirez dans ce bulletin le texte de la prise de parole que j'ai portée en écho avec mon collègue Michael Pas de *DeActeursGilde*, le dimanche 26 décembre au Mont des Arts, lors du mouvement de contestation qui a rassemblé plusieurs milliers de personnes (plus de 10.000 paraît-il). Sous la pluie, nous n'étions pas seulement réunis entre professionnel·le·s mais rejoints et soutenus également par une grande partie de la société civile, le milieu universitaire, des experts scientifiques, etc. Ensemble nous avons manifesté nos fermes intentions de maintenir la culture OUVERTE mais surtout de ne plus jamais la REFERMER !

Dans un tout autre registre, je voulais également vous informer du fait que cet éditorial, écrit de ma plume, sera le dernier pour ma part. Mais rassurez-vous, il y en aura d'autres !

En effet, j'ai décidé de ne pas me représenter pour un autre mandat à la présidence de l'Union des Artistes en mars prochain. Je ne me représenterai pas non plus en tant qu'administrateur. Ceci-dit, je souhaite rester actif pour l'Union en certains endroits - comme chacun et chacune d'entre nous pouvons le faire - et poursuivre ainsi des chantiers en cours, dont notamment celui de délégué mandaté au sein du WITA pour la réforme du « statut » qui devrait voir le jour en septembre prochain, ou encore celui de coordinateur du groupe de travail « statut » initié il y a près de deux ans au sein de l'UPACT (dont l'Union est membre fondatrice).

Comme vous le savez, cela fait maintenant 20 ans que je suis particulièrement impliqué dans les politiques culturelles et les « affaires » de notre Union, en ce compris évidemment philanthropiques. Et finalement, je n'ai jamais vraiment conçu de différence entre mes mandats de vice-Président, de Président ou encore d'administrateur. Peu importe le titre, la conviction de faire avancer les choses pour un mieux-être professionnel a toujours motivé toutes ces années emplies de tant de chantiers et d'initiatives passionnantes. Mais voilà, je souhaite passer à autre chose car je ne sais tout simplement pas m'impliquer à moitié, et puis il y a d'autres projets qui se dessinent à l'horizon. Et au fond, c'est sans doute le bon moment pour faire « tourner » les responsabilités. Je sais que ce sera un cap pas toujours évident à passer pour moi tant il fut prenant ! Il y a eu - et il y a - tant de concertations, de négociations, de belles rencontres, de projets, de foisonnements d'idées, d'enjeux, ... J'évoque plus en détails dans un autre article de ce bulletin quelques moments clés qui auront jalonné et parfois marqué ces presque deux décennies vécues ensemble !

Déjà, je remercie : l'ensemble des membres des différents Conseils que j'ai croisés, les Présidents qui se sont succédé - j'ai une pensée émue envers ceux qui nous ont quitté - je salue leur soutien, leur appui et leur adhésion aux idées de mouvements pour notre Union, aux changements parfois radicaux mais jamais irréfléchis que nous avons portés ensemble. Leur implication et leur confiance sont signe d'une loyauté dont l'Union peut être fier. Et puis évidemment, je vous remercie VOUS toutes et tous qui m'avez pendant toutes ces années témoigné une confiance réitérée.

Les membres de l'actuel Conseil ont été avertis depuis plusieurs mois déjà. J'ai donc rompu avec cette *tradition* de l'Union qui avait pris pour habitude pour ce genre de décision (la présidence) de ne se prononcer généralement qu'en dernière minute, quelques jours à peine avant l'Assemblée générale. Ce choix de privilégier un changement est empreint d'une motivation positive : offrir à notre Union l'opportunité de bénéficier de nouvelles énergies, et d'un style forcément différent, dans le cadre d'une transition sereine.

Enfin, j'espère surtout que nous pourrons nous rencontrer physiquement en mars prochain lors de notre Assemblée Générale ! Comme vous j'imagine, nous saturons toutes et tous de ces téléconférences où il manque pour le moins la dimension essentielle à tout rapport humain.

J'ai très envie de vous revoir et de débattre avec vous de tant d'autres choses encore, de visu. Si le virus et les *variants* en tous genres nous laissent tranquilles, si les membres du CODECO faisaient de même, ce sera pour nous l'occasion de nous entretenir comme chaque année sur tous ces points qui font le récit d'une actualité riche, parfois mouvementée, indéniablement historique pour l'heure, mais surtout prometteuse de changements inédits ?

Oui, je demeure plus que jamais optimiste !

Pierre DHERTE, le 31 décembre 2021.

Sommaire

Union des artistes du spectacle

Editorial	1
Nouveaux membres	6
Mont des Arts, 26-12-21 - Manifestation contre la fermeture	10
Compte rendu de l'AG 2021 en Visio conférence(conditions Covid)	13
Compte rendu de l'AG 2020 à l'Atelier 210	32
Lettre à Jacques Monseu	33
Action José Van Dam	35
L'Union et l'UPACT. Le WITA et la réforme du statut	37
ST'ART and JOB Saint-gilles 13/12/2021	44
Deux ans de crise (et ce n'est pas fini, mais...)	45
Les artistes lyriques du premier empire 1852-1870	47
Le mot de la petite nouvelle. Invitation au groupe de travail: femmes, minorités, précarités	50
Le fonds sparadrap: une solidarité renforcée	51
L'Union membre d'un réseau européen: LYRICOALITION	52
La gratuité dans les théâtres	54
Le Fond Norma Joossens	56
Naissances	57
Hommages	58
Conseil d'Administration	65
Avantages offerts et demande d'admission	66

Nouveaux membres

"La grande force de l'Union réside dans ses membres, les artistes, les créateurs. Ceux d'hier, d'aujourd'hui mais aussi ceux de demain. Ensemble, nous construisons l'avenir de l'Union, celui des artistes, plus fort que jamais !"

±



UNION DES ARTISTES

Vous aussi parrainez de nouveaux membres !

Photocopiez le formulaire d'adhésion qui se trouve dans chaque bulletin en dernière page ou téléchargez-le via notre site. Envoyez-nous le formulaire complété et signé par l'artiste qui souhaite nous rejoindre, ainsi que par un ou deux parrains eux-mêmes membres depuis minimum un an ! Vous, par exemple ?... Vous pouvez également nous demander des formulaires d'adhésion par fax, par téléphone, par courrier...

www.uniondesartistes.be

Nouveaux membres

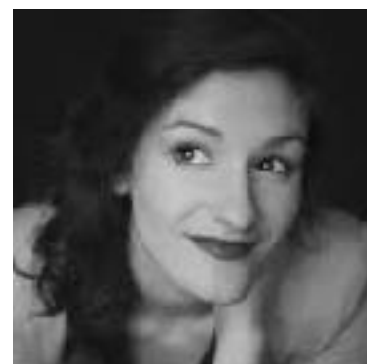
A chaque parution du bulletin, l'Union des Artistes a pour habitude de demander à celles et ceux ayant parrainé un nouveau membre de rédiger une sorte d'introduction pour présenter les nouveaux venus à ceux qui ne les connaîtraient pas.

Depuis la dernière parution du bulletin (fin 2019), interrompu pour cause de Covid, plus de 150 nouveaux membres ont rejoint l'Union. Un record !

En conséquence, nous ne pourrons pas publier des « mots de bienvenue » ni des photos pour tous, au risque de transformer cette publication en bottin... Nous en sommes désolés, mais nous nous réjouissons bien entendu de toutes les nouvelles adhésions. Merci à vous qui nous avez rejoints.

Thibaut Delmotte

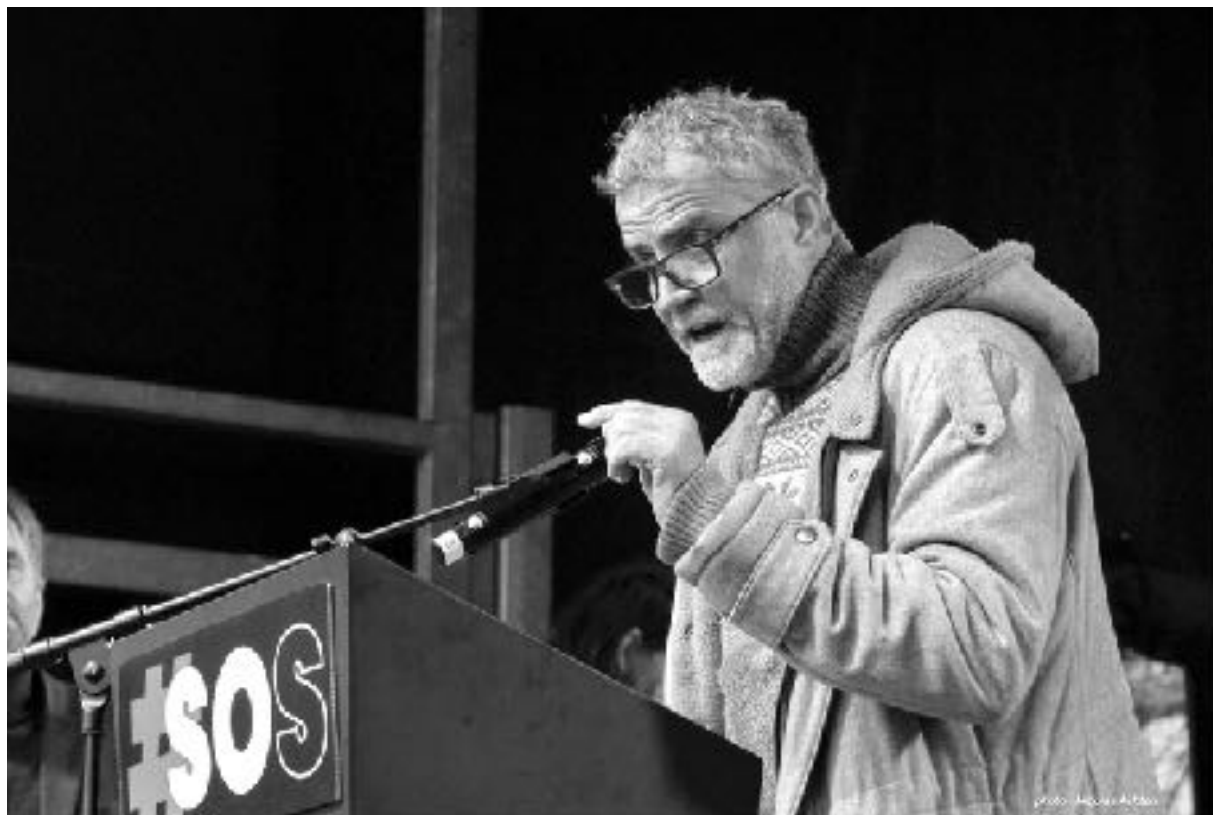








Mont des Arts, 26-12-21 - Manifestation contre la fermeture des lieux de culture !



« Ik ben heel blij eindelijk op de scene te staan met een Nederlandstalige collega. Maar de reden waarom is natuurlijk ... klote ! »

« Bonjour tout le monde,

Président de l'Union des Artistes, je vous parle également en tant que membre de l'UPACT, l'Union des professionnel-le-s des arts et de la création, qui regroupe 16 fédérations professionnelles dont le pôle travailleurs et travailleuses a encore une fois été impacté de plein fouet par cette décision inique prise avant-hier de fermer la culture.

Alors, voilà, si vous permettez je vais plutôt m'adresser à vous :

Mesdames et Messieurs les membres du CODECO,
Chers présidents de partis,
Chers membres du Gouvernement,
(Dont le seul nom, Vivaldi, devrait déjà vous inspirer des harmonies plus cohérentes, et pour quatre saisons au moins !)

Chers et chères député·e·s,

Pourquoi ? Pourquoi encore fermer la culture ?

Rien que cela, rien que ces mots : FERMER LA CULTURE : nous, on ne veut plus les entendre !

Votre geste est un coup de massue. C'est le CODECO de trop qui nous met la tête sous terre avec des mesures totalement infondées, discriminatoires et dont les conséquences auront des effets inverses à ceux que vous escomptez !

Non, fermer la culture, ce n'est pas un acte solidaire pour la protection et le mieux-être de tous. Et vous le savez très bien ! Nous avons lu les mêmes études !

Vous savez très bien également que vous êtes de plus en plus isolé dans votre conviction.

Qui vous croit encore quand vous croyez bien faire ? Vos arguments ne font plus mouche.

Et puis, très chers et chères, qu'est-ce que c'est que cette manie, que cette image que vous donnez aux citoyens avec ce marchandage politique : prendre une décision la veille et puis s'étriper le lendemain avec une multitude d'interpellations parlementaires exhortant le 1er Ministre à revenir sur sa décision. Tout cela est pour le moins questionnant sur : « qui décide quoi et au nom de qui » dans vos agoras ?

Quelle image donnez-vous de la cohésion sociale ?

Vous qui appelez si souvent aux devoirs citoyens, au vote responsable, à la solidarité, à la recherche du compromis qui enrayerait paraît-il certaines résurgences d'extrémismes nauséabonds, vous qui prônez sans cesse les vertus de la pluralité, des droits de l'homme et de tous ces fondements qui ont gravé le socle même de nos démocraties,

Écoutez ceci : sachez que nous, gens de culture, travailleuses et travailleurs des arts, nous sommes roués - habitués - aux principes mêmes de la démocratie et des « dialogues ». C'est notre fonds de commerce en quelque sorte ! Depuis la nuit des temps, nous pratiquons et déclinons toutes sortes de dialogues : dans nos amphithéâtres, sur nos scènes, nos écrans, nos toiles, dans des livres ou sur des partitions ! Nous les gravons dans le marbre ou dans l'argile, peu importe. En faisant le pitre ou en étant sérieusement engagés, peu importe.

Mais nous au moins, nous refaisons le monde sans le détricoter ! Et nous le questionnerons toujours, dans la multitude de vos imaginaires pluriels.

Mais là, maintenant, quoi ?

Qui fera cela aujourd'hui ? Dans le noir que vous nous imposez ? Sans amphithéâtre, sans écrans - quels qu'ils soient - et sans publics pour nous écouter ?

Et pourtant, nous vous avons octroyé une partie de notre confiance en entamant avec vous d'autres types de dialogues ...

Tant de « je vous ai compris » de pacotille et sans lendemain !

Sachez que la rupture est inévitable. Nous nous sentons trahis !

Votre mépris ne fait que légitimer notre juste colère !

Mesdames et messieurs les membres du CODECO,

Chers présidents de partis,

Chers membres du Gouvernement,

(Dont le seul nom, Vivaldi, devrait déjà vous inspirer des harmonies plus cohérentes, et pour quatre saisons au moins !)

Chers et chères député·e·s,

Je terminerais avec ces quelques mots vous rappelant qu'il ne nous sied absolument pas non plus que votre décision subite occulte par ailleurs les véritables enjeux mis à l'ordre du jour de l'agenda politique !

À savoir que nous attendons des mesures structurelles qui nous impacteront au-delà de toute crise, et que nous nous permettons de vous rappeler :

- Des mesures de soutiens spécifiques pour valoriser nos emplois artistiques et techniques ;
- Des mesures sociales d'urgence reconduites à la hauteur des préjudices subis à chacune de vos mesures sans cesse imposées ;
- La création d'un véritable statut social attendu depuis plus de deux décennies et inscrit dans l'accord de votre Gouvernement fédéral ;
- Et enfin, compenser certaines conséquences liées au financement et à la gestion de la culture par les entités fédérées !

Sachez par ailleurs que le moral des troupes reste au zénith. Si non, nous ne serions pas si nombreuses et nombreux à vous le faire savoir.

Revenez vite sur votre décision. Il en est encore temps.

P.S : Ah oui, j'oubliais : il y a 18 mois, pour mieux supporter la crise, vous nous suggériez de NOUS réinventer. Et bien cette fois, nous VOUS retournons la proposition : « **À vous de VOUS RÉINVENTER** » !

Très belle journée à toutes et à tous ! »

Pierre DHERTE, le 26 décembre 2021

Compte-rendu de l'Assemblée Générale

En Visioconférence(conditions Covid 19)

31 mars 2021



Discours du Président

Assemblée Générale du 31 mars 2021

« Ceci est une Assemblée Générale exceptionnelle » !

« Le 13 mars 2020, soit quelques jours à peine après la tenue de notre Assemblée Générale de l'année dernière à l'Atelier 210, commençait une pandémie mondiale !

Nous nous réunissons aujourd'hui virtuellement, exactement un an après le début de cette pandémie, et nous constatons avoir vécu une année entière de crise et de fermeture de pratiquement tous les lieux de culture.

Alors que la culture a un besoin vital d'espaces de rencontres et d'échanges pour exister, durant cette année, le secteur a été paralysé. Aucun domaine n'est épargné : cinémas, concerts, spectacles vivants, enregistrements, tournages, expositions, centres culturels, festivals, galeries, ... Tout est à l'arrêt.

Les pertes financières sont lourdes pour beaucoup d'artistes et pour beaucoup de travailleurs et travailleuses de la culture en général. Par ailleurs, nous constatons aussi une santé morale bien souvent atteinte. Les enquêtes ont révélé que les pertes iront bien au-delà de la période de confinement. Les répercussions se feront sentir sur une longue période, pour ne pas dire des années.

Ainsi, en ce jour, nous vivons une Assemblée Générale tristement historique et extraordinaire, au sens premier du terme !

Historique car c'est notre première AG par téléconférence et par temps de pandémie. Mais aussi, de mémoire d'unioniste, c'est probablement la seule fois où l'Union n'a pas été en mesure de réaliser sa traditionnelle collecte des Petits Sabots. Un membre me rappelait récemment que même durant la seconde guerre mondiale, l'Union collectait ! L'Union a toujours collecté, depuis sa création.

Mais malgré cela, de mars 2020 à mars 2021, l'Union n'a jamais été aussi présente : un an d'actions variées pour assurer la défense des professions de nos membres, des centaines de mails échangés, tant d'heures de réunions en ligne, un suivi au quotidien à partir d'une actualité mouvante où nous avons parfois dû nous réinventer, des auditions, une veille politique assumée régulièrement pour exiger des mesures sociales d'urgence à la hauteur des préjudices subis, des rencontres avec nos élus politiques, etc.

L'Union demeure plus que jamais au cœur même de la société et de la solidarité, que ce soit au niveau de l'axe lié aux politiques culturelles de la FWB ou encore à celui de la philanthropie qui nous est chère, nous consolidons chaque jour notre force d'action et d'entraide ! Nous tissons également de plus en plus de liens avec un grand nombre d'autres fédérations professionnelles de travailleurs et de travailleuses des arts et cela renforce notre capacité d'agir et d'influer, ce qui est plus que jamais nécessaire, surtout par temps de crise !

Vu le nombre jamais égalé de nouveaux membres nous ayant rejoints cette année, notre ligne de conduite semblerait confirmer que nous faisons « bonne route » !

Quelques chiffres pour nous remonter le moral ?

- L'Union des Artistes c'est aujourd'hui **870 membres dont 446 femmes et 424 hommes** ! (Ce qui n'est pas sans nous déplaire) ;
- Cette année au 31/12/2020, **146 nouveaux membres ont rejoint l'Union des Artistes**. À ces 146, on pourrait encore ajouter **44 membres validés** mais toujours en attente de paiement de cotisation ;
- Un record annuel jamais atteint, avec **une moyenne de 15 nouveaux membres chaque mois** et ce, tout au long de l'année ! Et cette courbe croissante se lit également **sur les trois dernières années** ! ;
- Le nombre de nos membres a augmenté de **plus de 20% sur les 12 derniers mois** ! ;
- Pour la première fois, nous avons connu un mouvement d'adhésions en masse au début de la crise avec **114 membres lyriques et musiciens classiques** qui nous ont rejoints (un petit clin d'œil à notre membre fondateur Lucien Van Obbergh ?).

Et nos recettes ?

•L'année dernière, je vous annonçais que nous battions tous les records avec nos recettes de collectes supérieures à 80.000€ sur les trois dernières années, soit plus de 14.000€ en plus que la moyenne des 7 dernières années ! ;

•Si cette année, il n'y a pas eu de collecte, nous avons imaginé de nouvelles façons d'aider les plus démunis en co-construisant de nouveaux fonds de solidarité. Début mai, soit 6 semaines à peine après le début de la crise nous mettions en place le fonds Sparadrap suivi par un fonds spécial initié par José van Dam et enfin, Artistes du Cœur, sans compter notre fonds Norma Joossens ;

•Avec le fonds « Sparadrap », c'est 252.877,97 € récoltés au 23/03/2021 et plus de 500 dossiers traités ! ;

•Avec « Artistes du Cœur », c'est 121.832 € récoltés ! ;

•Avec « l'Action José van Dam », c'est 23.365 € ;

•Grâce au fonds Norma Joossens, c'est 50.000 € et 70 dossiers traités !

LE SECTEUR TEND À SE FÉDÉRER – UNIS POUR PLUS D'IMPACT ?

La crise est très vite devenue structurelle. Mais au début de cette dernière, nous ne savions pas très bien comment « fonctionner » entre nous, avec le secteur culturel dans son ensemble. Nous savions que chacun et chacune était impacté mais nous n'ignorions pas non plus que nous sommes multiples et pluriels, avec des réalités complexes et souvent très différentes selon nos métiers respectifs. Après avoir agi chacun de son côté durant les premières semaines de la crise, nous avons compris qu'ensemble on sera toujours plus forts que séparément ! C'est ainsi que l'UNION, a vite réalisé qu'il allait être plus porteur et donc plus utile pour nos membres de parler d'une seule voix, la plus fédérée possible, plutôt que de donner aux politiques l'occasion de pointer nos divisions et nous faire ainsi porter la responsabilité de nos différences. Bien-sûr, cela n'est pas toujours facile de trouver un dénominateur commun avec, autour d'une même table, tant de représentant·e·s de fédérations aussi éloignées les unes des autres, qu'il s'agisse de celles défendant les intérêts des auteurs de bande dessinée, des Bookers, des artistes interprètes ou encore des plasticiens ! Mais l'enjeu en valait la peine et nous avons tenté le pari de la confédération. L'UNION au sein de l'UPACT, l'Union de Professionnel·le·s des Arts et de la Création – pôle travailleur·euse, sera toujours au service et à l'écoute des travailleur·euse·s de son secteur ainsi que de leur expression majoritaire, mais veillera à ne pas céder à la pression de celles et ceux qui font le plus de bruit lorsqu'ils n'expriment, au final, qu'une position individuelle et bien souvent excluante.

(Pour plus d'informations sur l'UPACT, se référer à l'article dédié dans ce bulletin).

Vous avez dit « Statut » ?

La crise a au moins mis ceci en lumière : la prise en considération de la part des politiques de l'inadéquation évidente de l'actuel statut social dit « de l'artiste » à la réalité protéiforme des pratiques multiples et plurielles de nos métiers. Il est donc plus que temps de repenser fondamentalement notre actuel bien mal nommé « statut » dit de l'artiste !

Pour la première fois, le projet de réforme du « statut de l'artiste » est inscrit dans l'accord du Gouvernement fédéral avec un budget de **75 millions** dédié pluri annuellement. Nous en reparlerons certainement lors de notre AG de 2022 ! Au sein de l'UPACT, nous menons depuis de nombreux mois un travail de fond où se construisent des articulations novatrices et inclusives pour un futur « statut ».

Peu de temps après le début de la crise, j'ai été mandaté pour coordonner un groupe de travail lié à la protection sociale et au futur « statut » inscrit dans la ligne gouvernementale. Avec l'UPACT et ses 16 fédérations professionnelles, toutes disciplines confondues, nous nous réunissons donc toutes les semaines depuis plusieurs mois dans le but de parvenir à dégager et formuler des axes et des lignes de force communes avec des propositions très concrètes qui conviennent à l'ensemble des fédérations membres de l'UPACT. Ce n'est pas une mince affaire, mais l'enjeu en vaut la peine, sachant que nous attendons la création d'un véritable « statut » digne de ce nom ... depuis plus de vingt ans !

Plus de justice sociale !

Au-delà d'un statut décent, nous sommes également conscients à l'Union de l'importance qu'il y a à défendre les professions de nos membres tous azimut ! Nous pouvons leur assurer de notre soutien à chacune des étapes clés de cette crise, et ce dans de nombreux combats ou actions en cours !

Nous savons également qu'il ne peut y avoir de justice sociale s'il n'y a pas de justice salariale !

Le problème, c'est que bien souvent les artistes travaillent mais n'accèdent que trop difficilement au « statut » protégé, voire au régime de salarié ! Une de nos priorités a toujours été de contrer cette paupérisation accrue des artistes. N'oublions pas qu'il y a vingt ans, nous étions mieux rémunérés qu'aujourd'hui !

On sortira du problème par le haut si on augmente l'emploi avec des contrats sains et des niveaux de rémunérations décents ! Et cela ne se fait pas uniquement qu'au fédéral par la création d'un statut correct, mais évidemment aussi par une politique culturelle ambitieuse et un financement crédible au niveau des entités fédérées. La refonte du statut doit donc s'accompagner d'un refinancement global du secteur culturel conditionné à la garantie que les aides publiques produisent un effet structurant en matière d'emplois artistiques au sens large !

La TIMELINE de l'Union

Afin de mieux suivre ce qui s'est déroulé durant cette année, j'ai réalisé pour l'Union et mis en ligne sur notre site internet une TIMELINE qui court de mars 2020 à mars 2021.

Nous allons la parcourir ensemble maintenant mais vous pourrez aussi facilement retrouver vous-même chacune des étapes clés de cette année écoulée. Vous y trouverez des articles ou des photos, des commentaires de référence, etc. Autant de « traces » et de moments ponctués chronologiquement dans le temps.

Pour plus de facilité, rendez-vous sur notre site internet. Allez à l'onglet « *Informations* » et puis là, tapez en recherche : « *Timeline* ». Vous arriverez ainsi directement sur le lien correspondant.

Conclusions ?

Si nous n'avions à retenir qu'une seule chose positive de cette crise, ce serait probablement que **l'épidémie COVID-19** a mis en lumière plusieurs défaillances et fragilités de nos sociétés.

Cela vaut donc aussi pour les fragilités de notre secteur culturel et celles des travailleurs et des travailleuses que nous représentons.

Dès maintenant, plus forts que jamais, c'est à nous de construire ensemble les changements qui pourraient être mis en œuvre sans trop attendre.

Je vous remercie. Bonne Assemblée Générale !
Pierre DHERTE, le 31 mars 2021

Compte-rendu de l'Assemblée du 31 mars 2021 en visioconférence (condition Covid-19)

Le président accueille les membres de l'Union à l'Assemblée Générale 2021, qui a lieu en visioconférence en raison de la situation sanitaire actuelle (COVID 19). Il débute la réunion en retraçant les moments forts vécus par l'Union pendant cette année 2020 frappée par la pandémie de coronavirus. Il cite le travail et les différentes initiatives entamées cette année : les différents fonds de l'Union des Artistes, l'agenda de la politique culturelle et le grand chantier de la réforme du statut de l'intermittence et les différentes collaborations avec l'UPAC-T qui sont passés en revue (cf. article : « *Discours du Président – AG du 31 mars 2021* »).

Cette année, étant donné les conditions sanitaires particulières, les votes concernant l'élection des nouveaux administrateurs se feront de manière électronique. Les membres ont reçu une semaine avant la date de l'AG un lien menant vers un sondage où ils peuvent voter et sélectionner leur candidat en ligne. Chaque candidat s'est présenté dans une note d'intention, ces notes ont été envoyées aux membres anticipativement afin qu'ils puissent faire leur choix avant de voter électroniquement. Via le site balolito.org.

Julie Basecqz cite les postes à pourvoir : Stéphane Ledune et Jacques Monseu sont sortants et se représentent.

Thibaut Delmotte rappelle les conditions de vote sur le site. Les membres ont la possibilité de voter ce 31 mars jusqu'à 19h ou les votes seront clôturés automatiquement.

Il passe la parole à **Laure Chartier**

Note d'intention : « J'ai beaucoup réfléchi avant de déposer ma candidature au CA de l'Union des Artistes. Je suis comédienne et autrice depuis moins de dix ans et je ne me sentais pas légitime. En discutant avec d'autres femmes, je me suis rendue compte que j'étais loin d'être la seule. La question de la légitimité est une problématique systémique que j'ai envie de contrer en présentant ma candidature. Faire partie du conseil d'administration serait l'occasion de mettre en valeur la parité pour lutter contre le manque de visibilité des femmes. Je ne suis pas une spécialiste des questions politiques inhérentes au secteur culturel mais j'ai envie d'apprendre afin de m'investir dans un travail collectif qui protège et défend les intérêts liés à notre secteur d'activité. Selon moi, il est nécessaire de prendre en compte la diversité des profils au sein du secteur culturel. Ne pas isoler, écouter et s'intéresser à des problématiques qui ne sont pas forcément les nôtres mais qui existent me semble essentiel dans le travail du Conseil d'Administration. Afin que les personnes plus précaires ne sentent pas isolé·e·s et que la mission de l'Union des Artistes garde tout son sens. »

Sarah Defrise se présente également.

Note d'intention :

« Cher.e.s tou.te.s, En mai dernier, le collectif Artistes Affilié.e.s, dont j'étais membre fondatrice, a permis à l'Union d'accueillir de nombreux nouveaux membres, essentiellement

dans le domaine de la musique classique. Il me semble dès lors nécessaire qu'une personne issue de ce domaine puisse rejoindre la CA de l'Union pour représenter au mieux ces nouveaux membres, qui ont des réalités professionnelles et administratives souvent très différentes des autres arts de la scène. Je suis en outre membre d'une nouvelle association européenne, LyriCoalition, qui a pour volonté de soutenir et faciliter le travail des professionnels indépendants du monde de l'opéra au niveau européen. Cette association est une antenne soutenue par différentes associations, fédérations et syndicats européens. Pour l'instant, j'y siége en tant que porte-parole de l'UAS, mais n'étant que membre de l'Union, cette position me paraît quelque peu délicate. Je partage et soutiens le travail et le combat mené par l'UAS. Je crois profondément dans la force de l'action collective et souhaite œuvrer pour mobiliser le milieu de la musique classique qui reste un secteur difficile à rassembler. Quelques sujets qui me tiennent à cœur : - lutter contre les discriminations en tout genre (sévères dans le monde du classique... comme sans doute malheureusement partout ailleurs...). - lutter contre la précarisation de l'artiste, comment soutenir la jeune génération. - re-politiser et rassembler les musicien.ne.s : proposer une alternative à l'image du musicien autoentrepreneur, système de "starification". Penser davantage en terme de collectivité. - convergence des luttes : soutien du secteur artistique aux autres secteurs du service public (éducation, justice, santé) » Sarah insiste sur l'importance de la parité et sur le fait qu'un.e représentant.e des musicien.enne.s et des artistes lyriques siége au Conseil d'administration de l'Union.

Stéphane Ledune

Note d'intention

« Stéphane Ledune, 54 ans, comédien, technicien et administrateur au sein du collectif d'acteurs Théâtre en Liberté depuis bientôt 30 ans. Je suis administrateur à l'UAS depuis un peu moins que ça, mais je ne me souviens plus depuis quand ?!.. En compagnie de quelques-uns au sein de ce CA, j'ai donc vu passer l'Union des Artistes d'organisation purement philanthropique à une fédération d'artistes reconnue politiquement. Malgré les temps incertains que nous traversons, et tout en poursuivant l'aide apportée aux artistes, les avancées morales et sociales engrangées par l'Union me poussent à poursuivre et à apporter, une fois encore, ma pierre à l'édifice »

Julie Maes se présente :

Note d'intention :

« L'Union fait la force? J'y crois encore :o) Je suis une Optimiste. Précarité et Parité? Les femmes plus souvent touchées par la précarité: ça c'est un dossier que je connais bien. La précarité est un frein pour la création mais aussi pour prendre sa place de citoyenne dans les assemblées. Ne pas se sentir légitime à 54 ans Ha Ha : j'ai besoin de voir plus de femmes me représenter dans une organisation comme l'Union des Artistes. Et ailleurs aussi! Alors j'y vais! Je ne suis pas là pour prendre le pouvoir, mais pour chercher des solutions. Je ne veux pas faire la femme de paille. Je n'ai pas peur d'ouvrir ma grande gueule quand il le faut. Et pourtant je suis résiliente et versatile, mes qualités de médiatrice sont un de mes points forts. J'ai quand même étudié la psycho et la pédagogie à l'ULB en plus du théâtre... J'ai cheminé 3 décennies -déjà!!- comme artiste: j'ai côtoyé des milieux artistiques (et sociaux) très variés: le théâtre de rue, le cirque, l'improvisation, le stand up, l'enseignement artistique, l'événementiel, le théâtre, le cinéma, la pub, la télévision, un soupçon de doublage et puis le chômage aussi... J'ai fabriqué mes costumes, écrit mes textes, appris la musique

autodidacte... Je suis née et j'ai étudié à Bruxelles, puis à Liège, j'habite en Wallonie et mon fils est né à Ostende. Citoyenne du monde, comme beaucoup d'actrices j'ai un pied à Paris et à Londres (foutu Brexit!) J'ai obtenu l'entre-guillettes-statut-d'artiste en créant une asbl. Mère de famille, j'ai essayé de concilier ma vie d'artiste avec la maternité. Les enfants sont grands, il est temps de m'occuper de la cité. J'ai une expérience d'administratrice dans mon asbl, dans l'association Européenne de Jonglerie et de coordinatrice dans un SEL (Système d'Entraide Local) »

Jacques Monseu se présente :

Note d'intention :

« Je suis administrateur de l'Union des Artistes depuis longtemps. Vice-président j'en suis devenu Président au départ de Bernard Marbaix. Au décès de ma compagne et devant m'occuper de 2 de mes enfants, Jean-Henri Compère a accepté de me remplacer avant de céder la place à Pierre Dherte. Si je me représente à vos suffrages c'est notamment pour aider moralement et humainement les membres. Quand je suis devenu président j'ai écrit que je voulais une Union du Cœur et je n'ai jamais failli à cet engagement. C'est mon côté philanthrope à l'écoute des autres. Cela n'empêche pas de suivre , de participer et d'approuver le travail énorme et essentiel de l'Union pour la défense financière et de sauver les artistes suite aux problèmes énormes principalement dû au Covid et aux fermetures des lieux de spectacle. Notre drame .Et ses questionnements sur notre fonction , que comme vous, j'estime essentielle et urgente à restaurer. Je ne m'étendrai pas sur ce que je fais pour l'Union : des regrettés cocktails avant les AG (quand on pouvait se réunir en présentiel, se prendre dans les bras et prendre un verre ensemble...) les collectes des petits sabots , mes visites aux membres et hélas les au revoirs dans les crématorium ou églises. L'Union des Artistes sur une idée (lumineuse) d'Alain Eloy a ouvert le Fond Sparadrap qui aide les artistes qui en ont besoin. C'est une idée que j'ai ardemment soutenue. Laissant à Bernard Breuse sa fonction de secrétaire général-trésorier, je m'occupe aussi de notre dossier-titres qui sera bientôt très utile si pas essentiel pour compenser les pertes financières suite à l'absence actuelle des collectes des petits sabots. Même si des dons et aides nous sont octroyés. A vous (re) voirlibrement.

Thibaut Neve se présente : auteur, metteur en scène, producteur, comédien, administrateur au C.A.S et à la CCTA, il souhaite comprendre les rapports de force qui existent dans nos métiers.

Note d'intention :

Par l'action et la conscience solidaires de notre métier d'artisans, l'art opère. Comédien professionnel, Auteur et Metteur en scène, producteur. Après un mémoire sur « l'injure », une licence en langues et littératures Romanes, orientation linguistique, obtenue à L'ULB en 2001, Thibaut Nève décroche son premier prix d'art dramatique au Conservatoire Royal de Bruxelles en 2003, dans la classe de Bernard Marbaix. Il arpente les scènes de différents théâtres de notre communauté (Théâtre de la place des Martyrs, Théâtre Jean Vilar, Théâtre le Public) et participe à différents projets de jeune compagnie. Parallèlement à sa carrière d'acteur, il co-fonde avec Othmane Moumen la compagnie Chéri-Chéri avec laquelle il défend un théâtre urbain et contemporain, s'essaie à la mise en scène (Le Dindon de Georges Feydeau et Le Cabaret Furieux, spectacle

DADA). Il tourne également dans de nombreux courts-métrages et téléfilms. Depuis 2007, il creuse avec passion, originalité et engagement

DADA). Il tourne également dans de nombreux courts-métrages et téléfilms. Depuis 2007, il creuse avec passion, originalité et engagement l'écriture d'autofiction (Tripalium 2007, Politicovskaia 2008, Egarés 2008, Vous n'avez pas tout dit 2010). De 2008 à 2013 et en 2018, il met en scène la revue politique Sois Belge et Tais-toi. En 2009, il entame une trilogie autour de la figure maternelle avec Jessica Gazon (L'homme du câble 2009, Toutes nos mères sont dépressives 2011, Terrain vague 2013, VNAPTD 2014, Synovie, 2015). Depuis, ils ont fondé leur propre compagnie théâtrale, Gazon-Nève et ci et créé de nouveaux spectacles dont Les Petits Humains. Prochainement Thibaut Nève mettra en scène visite à Mr Green au Théâtre Le public après y avoir mis en scène La Ménagerie de Verre. Il signera et interprétera le texte Jojo a disparu au Théâtre de Liège et écrira et mettra en scène un Arsène Lupin au Théâtre du Parc. Il co-produira en 2021 pour la deuxième année le festival Il est temps d'en rire! Enfin, il a été membre du Conseil d'administration de la CCTA pendant 2 ans. »

Gaëtan Wenders se présente.

Note d'intention :

Mesdames, Mlle , messieurs , chère.e.s collègues ,cher C .A. je vous déclare ,par le présent mail ,mon désir de faire partie à l'avenir du C. A de l'Union des artistes "l'union fait la force " n'est pas une phrase vaine et dénuée de sens pour moi . Je sais cela depuis mon arrivée sur notre jolie planète ... Mon nom est Gaëtan Wenders je suis le cadet d'une fratrie de sept (UN grand frère et 5 grandes sœurs) qui ont conditionné ma personnalité au bien-fondé et aux valeurs et réalités de l'action collective . (tapez Google et vous trouverez une série d'infos concernant mon parcours, notamment mon CV) • acteur professionnel depuis une trentaine d'années , mes activités englobent , théâtre , cinéma , série télévisées , doublage , voix diverses (documentaires et publicitaires) j'ai également participé à de nombreuses pubs image (le beurre dans les épinards , même si depuis quelques années , cela devient une belle supercherie ,les propositions en matière de droits et rémunérations) , et je travaille également dans le champ pédagogique , en Belgique comme en France. Je suis par ailleurs le papa de 3 Garçons et le beau père de deux autres 5 fils - 5 soeurs , je suis une sorte d'Obélix de la parité trans-générationnelle . Cette "crise Covid" me détermine à participer encore plus activement que je ne l'ai fait déjà depuis de nombreuses années , à la réflexion et aux propositions d'amélioration de nos conditions de travail et de faire entendre ,nos légitimes revendications , souhaits et besoins (je suis de ceux qui pensent qu'il faut, drastiquement, faire évoluer l'attitude de la politique fédéral envers les travailleurs de la culture , qui sont des créateurs naturel de liens et de sens ,indispensables à nos démocraties) . J'aimerais participer au fait d'agrandir le nombre de nos membres , nous sommes ce mois de Mars 2021 , un groupe de 900 adhérents , l'un de mes objectifs à terme de trois années serait d'augmenter ce nombre de praticiens actifs , afin d'encore plus peser dans le concert souvent cacophonique de notre tout petit pays coupé en deux . Mon envie est également d'être pro -actif auprès de nos nombreux collègues néerlandophone , Le "Wallen Buiten" d'autrefois a fait tellement de dégât à l'ensemble des citoyens (et nous le constatons plus que jamais dans la lenteur et la pénibilité du mille-feuille décisionnel Belge) , drastiquement dans l'octroi d'aides et de soutiens légitimes , les écarts entre les trois régions et les deux communautés , n'aidant en rien à la facilité des choses , sans oublier , la quatrième oubliée,- dont je suis en partie issue (la communauté Germanophone de Belgique) les avanies de ses douze derniers mois sont là pour nous le démontrer cruellement ! Mon désir sera de continuer d'impulser le salutaire et indispensable accomplissement "de parité" au sein de nos

professions et dans nos diverses disciplines , ainsi qu'en terme de représentation et de sensibilité impulsant d'autres approches du bien commun , pourtant toujours si inégalitaire dans notre société de 2021 (comme si les femmes, de tout temps , n'avait pas été supra actives et fondamentales à notre de 2021 (comme si les femmes, de tout temps , n'avait pas été supra actives et fondamentales à notre commune humanité, de même dans les pratiques artistiquesla bonne blague) Mais les choses bougent ,lentement , surement et évoluent dans le bon sens , il faut garder espoir et envie , continuer et approfondir , garder l' espérance , dans un monde souvent cynique et par trop dystopique . Je nous souhaite à tous beaucoup d'énergie positive et de forces de résilience pour la suite du chemin , nous en aurons assurément besoin et nous n'obtiendrons de réelles amélioration qu'ensemble. Continuons de rêver, continuons de nous unir, continuons d'impulser. Bien à toutes et toutes »

Bernard remercie les vérificateurs aux comptes pour l'année 2020 à savoir Brigitte Baillieux et François-Michel Van der Rest. Il s'excuse de son manque de présence physique dans les bureaux de l'Union au vu de la situation sanitaire actuelle. Bernard évoque une série de questions posée par les vérificateurs aux comptes et y répond. Jacques Monseu détaille et commente les placements opérés par l'Union ces dernières années. La santé financière de l'Union est globalement stable et bonne. On évoque les dépenses de l'association sur l'exercice 2020. On évoque également la professionnalisation des membres qui représente l'association dans les chambres de concertation (Arts vivants et Audiovisuel-Cinéma) et les différents soucis de défraiements nos représentants au niveau de leur statut fiscal. Bernard poursuit avec son exposé en évoquant les prévisions budgétaires pour l'exercice 2021-2022, la tenue et l'organisation des collectes des petits sabots est incertaine pour la saison 2021-2022 en raison de la situation sanitaire actuelle. Le budget sera similaire à celui de l'année passée. Bernard propose aux membres d'approuver les comptes 2020, Alexandre Wajnberg se propose pour comptabiliser le nombre de votes. Sur un total de 45 membres votants, 37 membres approuvent les comptes de l'Union pour l'exercice 2020. Pierre remercie à son tour Brigitte Baillieux ainsi que Catherine Israël qui ont représenté bénévolement l'Union avec intégrité et efficacité au sein des chambres de concertation en Arts Vivants et en audiovisuel- Cinéma.

Pierre prend la parole en présentant aux membres une Timeline parcourant et analysant un an de crise et les différentes étapes clés vécu par l'Union en matière de politique culturelle depuis mars 2020 à mars 2021.

Cette Timeline est disponible dans son intégralité en version électronique ici : <https://uniondesartistes.be/document/timeline-uas-de-mars-20-a-mars-21/>

(Allez à l'onglet « Informations », puis tapez en recherche : « Timeline »)

13 mars 2020 :

Confinement + fermeture de la Culture & de l'HoReCa

16 mars 2020 :

Le Cabinet Culture (B. Linard) nous reçoit

31 mars 2020 :

Manifeste pour soutenir les travailleurs et travailleuses de la culture (Le Soir)

7 avril :

7 avril :

Courrier co-signé avec les fédérations NL à la Ministre Muylle

23 avril 2020 :

UAS : nos 7 priorités de crise communiquées à la Ministre Linard

26 avril 2020 :

Culture : grande oubliée du CNS (Sophie Wilmes) + déconfinement !

28 avril 2020 :

Proposition de loi (PS) visant à protéger de la crise Covid les travailleurs du secteur artistique

2 mai 2020 :

L'appel des artistes de la scène à la Première Ministre

3 mai 2020 :

Mise en place du Fonds SPARADRAP, imaginé par Alain Eloy, des comédiens en doublage et co-construit avec l'Union.

5 mai 2020 :

JT 13h RTBF : présentation Fonds Sparadrap par Pierre Dherte - UAS - Concertation avec le fédéral ? Pierre intervient dans différents JT.

11 mai 2020 :

Dans le journal l'ECHO, l'Union durcit le ton

18 mai 2020 :

Quatre propositions de loi sur la table pour remédier au « bain de sang social »

19 mai 2020 :

No Culture No Future ! Il est temps de nous écouter ... et d'agir

20 mai 2020 :

Le fonds Sparadrap vient en aide aux plus précarisés.

22 mai 2020 :

6 millions sont débloqués pour le secteur cinéma.

25 mai 2020 :

Sophie Wilmes, 1^{ère} Ministre rencontre des représentants de tout le secteur culturel au Palais d'Egmont.

29 mai 2020 :

Auditions de représentants de fédérations professionnels à la Chambre des représentants.

5 juin 2020 :

Mise en place du groupe des 40 par Bénédicte Linard : "Un futur pour la Culture".

25 juin 2020 :

Still Standing #1 : une action simultanée est organisée par 50 fédérations francophones et néerlandophones pour dénoncer la situation de précarité dans laquelle les artistes sont plongés.

6 juillet 2020 :

L'avis de la Cour des comptes sur le coût des mesures sociales est publié.

9 juillet 2020 :

Stillstanding #2 est mise en place.

Nouvelle séance plénière au Fédéral à la Chambre.

Rien ne semble plus s'opposer à l'adoption ce 9 juillet de la proposition de loi PS-Ecolo/Groen portant sur « l'amélioration de la situation des travailleurs du secteur culturel, soit quatre aménagements de crise destinés à limiter l'impact de la crise du coronavirus pour les artistes.

15 juillet 2020 :

Les 50 fédérations continuent leurs groupes de travail.

18 août 2020 :

José van Dam soutien les artistes via l'Union et lance un appel aux dons à l'occasion de son 80^{ème} anniversaire en faveur de l'Union des Artistes. Près de 24.000 euros seront récoltés.

20 août 2020 :

Blocages ONEM pour le paiement des allocations: appel à témoignages des membres de l'Union (et autres fédérations).

31 août 2020 :

L'UPAC imagine son futur "statut" ! Une réunion par semaine ! L'UNION est aux manœuvres !

11 septembre 2020 :

Le MR dévoile son projet « Statut » de l'artiste.

14 septembre 2020 :

Deux projets de photos d'artistes voient le jour pour soutenir l'UAS : Patricia Mathieu + Bernard Juncker .

27 septembre 2020

L'UPAC rédige son texte "statut" à inclure dans la déclaration de politique gouvernementale fédérale.

30 septembre 2020 :

19 balises prioritaires portant sur le "statut" sont partagées et co-signées par 37 fédérations.

21 octobre 2020 :

Création de l'UPAC-T pôle travailleur.euse.

26 novembre 2020 :

L'action « Artistes du Cœur est lancée avec Artist United en collaboration avec Prométhéa et la banque Degroof Petercam. Cette action a permis de réunir 121.119 euros en faveur du Fonds sparadrap(géré par l'Union) et Artists United.

30 novembre 2020 :

L'UPACT lance son site internet

20 janvier 2021 :

L'UPACT est auditionnée à la commission des affaires sociales à la Chambre. Isabelle Jans expose les différentes articulations pour un futur statut de l'Artiste.

18 février 2021 :

L'UPACT présente ses articulations "statut" à l'ensemble des membres de ses fédérations

26 février 2021 :

L'action « Switch the Culture On 2 » est lancée.

23 mars 2021 :

L'UPACT obtient une augmentation des allocations minimales (statut)
+ Prolongation de la période de référence de la loi publiée le 15 Juillet.

Thibaut Delmotte évoque le fonds sparadrap et rappelle les principes d'accessibilité pour tous les artistes, techniciens, membre de l'Union ou non ! Le fonds continue à soutenir financièrement les artistes et les techniciens fortement précarisés par la crise de coronavirus. Un comité de gestion composé de membres bénévoles se réunit chaque semaine afin d'analyser les différents dossiers reçus. Il remercie les membres du comité de gestion qui ont donné de leur temps depuis la création de ce fonds. Il est toujours possible d'effectuer des dons en faveur de ce fonds sparadrap. Pierre évoque les différents groupes de travail de l'UPACT : GT statut, COVID et communication.

20h00 :

Thibaut annonce le résultat des votes sur le site Balolito :

4 postes d'administrateurs étaient à pourvoir : 246 votes étaient comptabilisés :

Sont élu.e.s pour un terme de 3 ans :

Sarah Defrise : 133 voix

Thibaut Nève : 131 voix

Julie Maes : 110 voix

Stéphane Ledune : 101 voix

Jacques Monseu n'est pas réélu. Laure Chartier et Gaëtan Wenders ne sont pas élus.

Résultat de l'élection des administrateurs

246 votants électroniquement

Sont élus administrateurs pour trois ans

Sarah Defrise avec 133 voix

Thibaut Nève , avec 131 voix

Julie Maes, avec 110 voix.

Stéphane Ledune, avec 101 voix.

Compte-rendu du Conseil d'administration du 31 Mars 2021

Constitution du nouveau bureau de l'Union des Artistes du Spectacle :

Président : Pierre Dherte

Vice-présidents : Julie Basecqz ,

Secrétaire général trésorière : Bernard Breuse

Administrateurs : Sarah Defrise, Audrey Devos, Julie Maes, Thibaut Delmotte, David Bourgie, Bernard Breuse, Guy Theunissen, Thibaut Nève et Stéphane Ledune.

Pierre Dherte remercie Jacques Monseu pour son travail et son énergie dans le pôle solidarité et hospitalier dans l'Union.

Deux nouveaux vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2021 se proposent : Brigitte Baillieux et JérémY Petrus.

La liste des membres décédés, démissionnaires, naissances est lue par les membres du c.a.

Questions-réponses :

Sarah Defrise s'interroge à propos de la production des sabots qu'il conviendrait peut-être de relocaliser en Belgique. Il serait sans doute temps que l'Union se dirige vers une banque éthique pour ses futurs investissements. Elle propose de mettre en place une permanence juridique. Elle demande des précisions sur le C de l'UPACT : C comme création ? La permanence juridique de l'Union été évoquée par Pierre ainsi que les relations difficiles voire

inexistante avec maître Jeanray. L'Union actuellement pas de permanence juridique.

Guy indique que les artistes plasticiens seront contactés pour alimenter également le fonds sparadrap. David pose la question du gel du cumul des droits d'auteur et de sa prolongation. Pierre indique que la période est prolongée jusqu'au 30 juin 2021.

François Michel Van der Rest pose la question des relations à l'international de l'Union des artistes. Il cite un dialogue possible avec des associations luxembourgeoises. Pierre cite Nicolas Achten qui œuvre au sein de l'UPACT.

Sarah évoque la plateforme internationale LyriCoalition dédiée aux artistes lyriques qui se veut un futur observatoire des différents types de contrats existants dans les autres pays. Thibaut Delmotte évoque un contact qui a eu lieu avec l'UDA (Union des Artistes au Canada). Sarah estime que des contacts doivent être noués à l'international avec le Canada entre autres, afin de garantir de meilleures conditions de travail pour les artistes qui partent travailler au Canada et vice-versa. Elle cite la situation en Suède où les syndicats protègent davantage plus les artistes.

Pierre évoque l'absence des syndicats relevée par beaucoup dans cette crise et notamment pour l'obtention des avancées obtenues avec les mesures sociales dites d'urgence ou encore pour les concertations sectorielles sur le « statut ». Il évoque le fait que Gaëtan Vandeplas est engagé à la P700, ce qui va probablement faciliter le traitement des dossiers de paiement d'allocations de chômage et une communication parfois « difficile » pour le suivi de certains dossiers.

Guy fait appel aux membres pour participer aux différents groupes de travail qui vont se créer au sein de l'Union dans l'année à venir. Il cite notamment le groupe de travail entre guillemets barèmes salariaux dans l'audiovisuel et parle d'un questionnaire qui sera envoyé aux membres leur suggérant de communiquer de façon anonyme leur dernier salaire. Il évoque l'idée de la création d'une « charte de bonne conduite salariale », existante en France.

Nouveaux membres

Ruy Moreira	Claudio Bernardo	Lionel Liégeois
Madeleine Cordez	Esther Singier.	Stéphane Olivier
Emeline Burnotte	Sophie Ackerman.	Adeline Vesse
Pierre Meurant	Jan Debski	Marion Borgel
Juliette Allen	Gaëlle Solal	Quentin Mourier
Jean-Philippe Feiss	Thom Dewat	Sébastien Marchetti
Caterina Roberti	Pauline Yarak	Adonis Danieletto
Eric Godon	Zoé Lejeune.	Eugénie Defraigne
Kenny Ferreira	Géraldine Naus	Xavier Flabat
Caroline De Mahieu	Blandine Coulon	Pierre Sutra
Clara Inglese	Pauline Maréchal	Sophie Detillesse
Anne Chantraine	Charlie Magonza	Caroline Bouchoms
Tristan Schotte	Yvonne Bugod	Estelle Beugin
Jérôme Porsperger	Marc Laho	Florence Laloy
Jacques Herbet	Anne Marcq	Romain Mathelart
Bruno Floriduz	Jean-Luc Plouvier	Jean-Pol Zanutel

Melissa Motheu	Marc Gooris	Sylvain De Baisieux
Marc Van Craesbeek	Fabio Schinazi	Valérie Lemaître
François Sauveur	Didier De Neck	Louise Moreau
Carole Baillien	Fanny Estève	Juliette Manneback
Solène Beaudet	Aurélie Castin	Pierre Verplancken
Josselin Moinet	Isabelle Darras	Virgile Van Essche
Kaja Farszky	Camille Husson	Pascale Binnert
Nicolas Deletaille	Sarah Defrise	Caroline Donnely
Thierry Maerschalk	Thomas Delord	Brigitta Skarpalezoz
Laura Ughetto	Freddy Sickx	Jérôme Nayer
Violette Pallaro	Seloua M'Hamdi	Coline Caussade
Catherine Decrolier	Scarlett Shmitz	Elfée Dursen
Sandrine Clark	Noëlle Deckmyn	Zosia Lodomirska
Nicolas Philippe	Thérèse Malengreau	Amandine Nkeshimana
Etienne Rappe	Stéphane Ginsburgh	Pauline Delannoy
Elizabeth Mouzon	Emmanuelle Ginsburgh	Kee-Soon Bosseaux
Lionel Bams	Benoît Van Den Bemden	Léo Ullman
Sébastien Couchard	Aurélie Frennet	Raphaële Green

Membres démissionnaires

Kerstius Yves

Membres décédés

Nous avons le devoir de vous faire part des noms des membres décédés en 2021.

Je vous prie de bien vouloir vous lever et d'observer une minute de silence en l'honneur de nos membres disparus.

Jean Bonato
Annie Cordy
Didier Ferney
Anne-Marie Garin
Maryse Patris
Suzane Vanina
Olivier Monneret
Gaby Vidal
Gérard Vivane
Seloua M'Hamdi
Olindo Bolzan
Jacques De Decker
Fernand Guiot

Naissances

Thelma fille de Cécile Delberghe et Mathieu Mortelman

Victoria fille de Virginie Grymonprez et Meddy Guendil

Compte-rendu de l'Assemblée Générale de l'Union des Artistes du Spectacle 2020

Lundi 09 mars 2020 à l'Atelier 210

1. Le Président, Pierre Dherte, ouvre la séance à 17h15.

Tous les points inscrits à l'ordre du jour sont abordés et discutés dans une ambiance conviviale.

2. Le vice-président fait le rapport de l'année écoulée. Les comptes, vérifiés par le vérificateurs aux comptes (Carine Seront et Michelangelo Marchese), sont présentés à l'AG.

3. Elections des administrateurs :

76 votes dont 24 procurations

Julie Basecqz : 73 voix

Bernard Breuse : 71 voix

Audrey Devos : 75 voix

Guy Theunissen : 68 voix

David Bourgie : 73 voix

Emilienne Tempels : 74 voix

Alec Mansion est démissionnaire.

Période de leur mandat : 2020-2023.

4. Les membres de l'AG votent pour passer d'une parution semestrielle à une parution annuelle du bulletin de l'Union au mois de Mars.

5. Le Président met fin à l'Assemblée Générale à 19h30 et déclare le cocktail ouvert.

Lettre à Jacques MONSEU

Par Pierre DHERTE



« Cher Jacques,

Tu fus le premier, en 1987 - soit il y a 35 ans déjà ! - à me proposer d'entrer à l'Union des Artistes. Je me souviens, je jouais à l'époque *Thyl Ulenspiegel* au Théâtre du Parc. Tu fus mon parrain et pour moi, à l'époque, c'était pratiquement logique de faire cette démarche quand on débute une carrière en tant qu'artiste interprète. Même si on ne m'avait jamais parlé de l'Union à l'INSAS.

Les années ont passé. Dix ans exactement. Je me souviens de ce 16 octobre 1997, alors que nous nous allions jouer la Première de l'Étranger de Camus au Nouveau Théâtre de Belgique. Le soir même, voilà que son directeur, Henri Ronse, est subitement arrêté pour fraude. La justice le suspectait de détournements de subsides publics. C'était quelques heures à peine avant de jouer notre *première*.

Je me souviens de cette lettre totalement surréaliste reçue au théâtre : un courrier écrit de la main d'Henri Ronse sur une feuille quadrillée un peu jaunie et avec un intitulé étrange en haut à droite de la page : « Prison de Forest ». Henri Ronse nous souhaitait une bonne M.... et beaucoup de succès pour notre série de l'Étranger !

Or, il se faisait que je gérais la production de ce spectacle et que nous l'avions joué avec quelque succès, donc aussi quelques recettes ! Ces dernières revenant normalement à notre petite compagnie, c'est à dire moi-même et les comédiens impliqués (Benoît Verhaert, Colette Sodoyez et Frédéric Topart).

Mais voilà, à l'issue de la dernière représentation, on me demande de rembourser l'intégralité des recettes perçues alors que les artistes avaient déjà été payés. Il fallait que nous remboursions les banques en quelque sorte, créancières prioritaires ?! Je me retrouve donc devant une première « injustice » vécue en tant que professionnel.

De plus, je me sentais aussi redevable envers mes collègues. Alors, je vais voir l'Union des Artistes dans ses bureaux. C'est là que tu me conseilles, tu me guides dans certaines démarches à suivre. Nous intentons un procès en justice de notre côté. Et c'est là aussi que je prends concrètement conscience de l'importance d'une structure qui protège nos droits, défend nos professions et nous rappelle aussi quels sont nos devoirs !

Tu es donc à l'origine, pour une part non négligeable, d'un pan de ce parcours qui est le mien et de l'implication qui en suivra. Car surtout, je me souviens d'une phrase que tu avais dite à l'époque. C'était du style de celle-ci : « *si un jour tu rentres au Conseil de l'Union, sache qu'on pourra t'aider mais sache surtout que c'est toi, Pierre, qui devra te poser la question suivante : que peux-tu faire pour aider l'Union ?* ». Je ne l'ai pas oubliée.

Ensuite, nous avons eu d'autres rapprochements lors de longues conversations que nous avons eues ensemble sur un tas de choses. Ensuite je suis entré au Conseil en tant qu'administrateur et tu as bien souvent partagé et soutenu mes (nos) envies de changements pour l'Union, notamment un désir urgent de développer un article un peu enfoui dans nos statuts, à savoir : « *œuvrer à la défense morale des professions de nos membres* » ! Cela n'a pas toujours été facile, notamment avec certains membres de syndicats qui nous ressortaient régulièrement des « *Sutor, ne supra crepidam* » ou encore : « *chacun à sa place et les vaches seront bien gardées !* ». Mais cela fut déjà le cas auparavant, du temps d'Éric Pradier, qui dans les années 80 ne manquait pas de leur rappeler que « *nous ne serions jamais assez nombreux pour pousser le char trop lourd de nos emplois menacés* » !

Nous partagions à l'époque cette envie et cette conviction également avec quelques autres administrateurs dont Jean-Michel Vovk, entré en même temps que moi, ou encore, un peu plus tard, Jean-Gilles Lowies avec qui nous avons fondé la première association de comédien·n·e·s, l'ASCO, avec notamment aussi Valérie Lemaître et Christian Crahay (2001).

Toujours, tu me rappelais à l'ordre quand j'étais soit trop pressé ou trop ambitieux, ou encore trop sûr de moi. Toujours, tu fus un « pont » entre certains administrateurs plus anciens et pas toujours enclins à bouger les lignes. Une belle leçon de patience et de pondération pour poser les jalons d'un engagement passionné, certes, mais aussi réfléchi et qui ne nie pas les tendances multiples autour d'une même table.

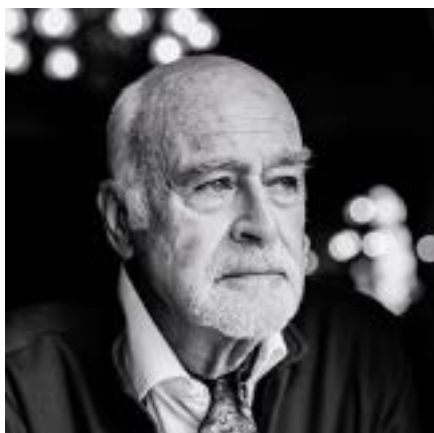
Voilà Jacques. Tu n'es plus à l'Union et je me rappelle de tout cela. Je ne pouvais donc pas, dans ce bulletin si particulier, ne pas en faire *état*. Je ne sais même pas si je te l'ai jamais dit un jour, de visu. Donc : l'écrire, te le faire savoir et le rappeler aux autres, c'était la moindre des choses. Car tu as été non seulement cela, mais aussi un « maître hospitalier » hors pair pour l'Union. En effet, c'est souvent toi qui allais visiter nos membres anciens ou très âgés, hospitalisés, parfois oubliés et esseulés. Et c'est souvent toi qui leur redonnait un peu de dignité ou de raison d'exister. Et ça aussi, c'est on ne peut plus important !

Pour tout cela et tant d'autres choses encore, cher Jacques : MERCI ! »

Pierre DHERTE, le 1^{er} janvier 2022

Action José van Dam

Par Pierre DHERTE



Au début du mois d'août 2020, je reçois un coup de fil de José van Dam, fidèle membre de l'Union des Artistes depuis très longtemps. Collègue dans le Maître des Illusions au Théâtre du Parc, j'ai aussi connu José quand j'étais tout jeune, imaginant déjà de pratiquer un parcours artistique. Mes parents allaient régulièrement l'écouter chanter ici et là. José habitait à l'époque dans la région de Ath où je vivais ! Je me souviens de l'admiration que je portais à cet artiste qui parcourait le monde, chantait en tous lieux et devant tant de personnes, programmait ses engagements professionnels régulièrement cinq années en amont de ses spectacles, voyageait parfois dans l'hélicoptère privé d'Herbert von Karajan, etc.

Il représentait à mes yeux à la fois un être inaccessible mais aussi, à chaque fois que nous passions un moment en famille avec lui, c'était tellement l'inverse ! Grande et première leçon de « distanciation » et de modestie ! Ensuite, bien des années plus tard, nous avons participé ensemble avec Jean-Claude Drouot et Bernard Foccroulle à un hommage pour les victimes de la catastrophe de Ghislenghien en 2004, ou encore l'inauguration de Théâtre Le Palace à Ath.

Se préparant à fêter ses 80 ans, José a choisi un cadeau d'anniversaire aussi original que généreux : lancer un appel aux dons sur le compte de l'Union des Artistes pour ses collègues vivant dans la précarité. Cette action a eu un très beau « succès » et nous t'en remercions, José !

« Les salles de concert, les maisons d'opéra ont baissé le rideau, du Metropolitan à New York à la Bastille à Paris, dont le directeur a choisi de partir un an avant la fin de son contrat ! Certaines institutions ont licencié jusqu'à 400 membres de leur personnel, comme Covent Garden à Londres. Nombre de contrats sont tombés à l'eau, des contrats non encore signés au début du confinement. La plupart d'entre eux n'ont plus chanté depuis mars. Et les perspectives ne sont pas bonnes. C'est terrible pour les jeunes chanteurs comme ceux qui viennent de sortir de la Chapelle et commençaient doucement à se faire connaître. Ils se retrouvent devant une barrière. Ou chanter ? Qui pour les aider ? Les orchestres, les chœurs peuvent s'appuyer sur des syndicats, mais pas les chanteurs solistes, assez indépendants il est vrai. Tous les artistes souffrent d'une forme d'indifférence, en particulier des gouvernements. On les applaudit quand ils sont sur scène, et puis on les oublie, on n'imagine pas leurs difficultés. Il a fallu un mois après le début du confinement pour qu'on se souvienne de leur existence ! Et l'on ne mesure pas encore les retombées économiques de la crise ».

José connaît donc bien les activités de philanthropie et de solidarité de la plus ancienne association culturelle belge dédiée aux artistes et artisans des arts du spectacle et créée en 1927 par un autre chanteur lyrique, une grande voix de basse : Lucien Van Obbergh (1887-1959).

Nous avons décidé depuis longtemps de remettre un objet symbolique à José. Seulement voilà, nous devions faire cela le 17 décembre dernier à la Monnaie et encore une fois, il nous a été impossible de le faire pour raison de crise sanitaire.

Cher José, sache que nous gardons ton présent bien au chaud. Et très vite, nous programmerons une rencontre pour passer un bon moment ensemble !

Aux noms de l'ensemble des membres de notre Conseil et de notre Union, encore merci à toi,

À tout bientôt !

L'UNION ET L'UPACT LE WITA ET LA RÉFORME DU STATUT

Par Pierre DHERTE



L'Union des Artistes est membre fondatrice de l'UPACT (Union de Professionnel·le·s des Arts et de la Création – Pôle Travailleur·euse) et nous en sommes également un des piliers ayant contribué activement à sa mise en place. Dès le début de la crise, nous étions plusieurs à estimer indispensable le fait de regrouper nos forces vives et nos énergies (« *unis pour plus d'impact !* »). Dans un premier temps, dès le mois de mai 2020, alors que le Fédéral restait sourd à nos demandes de nous recevoir, nous nous réunissions en téléconférence et à géométries variables : 80 délégué·e·s de fédérations et/ou d'associations, puis à 50, 30, etc. S'y retrouvaient plusieurs représentant·e·s de disciplines et de secteurs différents : représentants de personnes physiques, de fédérations agréées, de collectifs d'artistes, de techniciens, d'artistes créateurs, interprètes, d'employeurs ou encore de sociétés de gestion de droits, etc.

Après quelques mois de réunions interminables, fin 2020, nous avons décidé de nous rassembler autour d'un pôle plus circonscrit et comprenant essentiellement des professionnel·le·s « *travailleur·euse·s* ». C'est ainsi que l'UPAC a ajouté un « T » à son acronyme (pôle Travailleur.euse). Aujourd'hui, nous comptons parmi nos membres, 16 fédérations professionnelles reconnues et constituées de travailleurs et travailleuses des arts, compagnies ou encore porteurs et porteuses de projets, issus de plusieurs disciplines différentes.

Les 16 fédérations membres de l'UPACT sont : **ABDIL** — Auteur·trice·s de la Bande Dessinée et de l'Illustration Réuni.e.s | **AIRES LIBRES** — Fédération des Arts forains, du Cirque et de la Rue | **AMBITUS** — Fédération des ensembles belges indépendants des musiques classiques | **ARRF** — Association des Réalisateurs et Réalisatrices Francophones | **ARTISTS UNITED** | **CTEJ** — Chambre des Théâtres pour l'Enfance et la Jeunesse | **FACIR** — Fédérations des

Auteur·rices, Compositeur·rices et Interprètes Réuni·es | **FAP** — Fédération des Arts Plastiques | **FBMU** — Fédération des Bookers et Managers Uni·e·s | **FCP** — Fédération de Conteurs Professionnels | **HORS CHAMP** — association des métiers du cinéma et de l'audiovisuel | **M-COLLECTIF** — Marionnettes, théâtre d'objet et arts associés en FWB | **Prodiff Collectif** — Collectif Producteurs Diffuseurs | **RAC** — Fédération du secteur de la création chorégraphique FWB | **UAS** — Union des Artistes du Spectacle

L'UPACT se réunit régulièrement en AG avec ses membres ; nous fonctionnons avec un règlement d'ordre intérieur approuvé par les fédérations membres et nous travaillons avec 3 groupes de travail distincts : le GT-COVID, le GT-STATUT et le GT-COMMUNICATION. Chaque groupe de travail est coordonné par des délégués mandatés et l'UPACT a également plusieurs porte-paroles.

Ainsi, par exemple, concernant le GT-STATUT de l'UPACT, j'ai en charge le rôle de coordinateur et j'assume également celui d'un des porte-paroles de l'UPACT. Thibaut Delmotte nous rejoint actuellement régulièrement à nos réunions depuis la fin de cette année 2021.

Ensemble à l'UPACT, nous identifions les besoins en indemnisation, recensant les activités annulées, recueillant des témoignages ou des blocages, produisant des argumentaires en direction des différents niveaux de pouvoir et organisant des actions médiatiques.

Nous nous mobilisons pour être au cœur même du processus de concertation, de négociation mais aussi d'obtention de résultats très concrets.

Aussi, nous élargissons parfois les signatures de nos positions ou de nos textes communs à d'autres fédérations avec qui nous entretenons des liens spécifiques, telles que la FEAS (Fédération des Employeurs des Arts de la Scène), FCI (Fédération de la Culture Indépendante), ASTRAC (Réseau des professionnels en Centres culturels), COURT CIRCUIT (fédération d'organisations de concerts), etc. C'est ainsi que par exemple, lors de notre audition récente au Cabinet du Ministre VANDENBROUCKE après la fermeture des lieux de culture de décembre dernier par le CODECO, nous avons signé un communiqué de presse commun refusant les propositions du Ministre, et ce avec l'ensemble des fédérations membres de l'UPACT, mais aussi FCI, FEAS et COURT-CIRCUIT.

L'UPACT regroupe des fédérations professionnelles du secteur artistique qui ont choisi d'œuvrer ensemble, dans un esprit mutualiste et solidaire, afin de considérer les réalités plurielles et complexes de leurs différentes disciplines, dans toutes revendications.

Réunissant pour la première fois les différents secteurs artistiques et la majorité des maillons de la chaîne de vie d'une œuvre, cette diversité assure une prise en compte très large des multiples spécificités des travailleur·euse·s. Qu'ils agissent au stade de la création, de la production, de la technique, de l'interprétation ou de la diffusion.

Constituées majoritairement sous forme d'ASBL, les fédérations professionnelles de l'UPACT fonctionnent de manière transparente et démocratique : leurs statuts sont publics, l'adhésion y est libre, leurs représentant·e·s sont élu·e·s et mandaté·e·s par leurs membres.

Nous ne prétendons évidemment pas représenter l'ensemble des disciplines artistiques avec l'UPACT mais actuellement, nous en sommes sans aucun doute l'échantillon le plus représentatif.

Le GT-STATUT (UPACT) LE GROUPE TECHNIQUE (WITA)

Concernant le GT-STATUT de l'UPACT et la réforme du « statut de l'artiste », nous nous réunissons en moyenne avec une réunion hebdomadaire depuis maintenant plus d'un an et demi et nous continuons encore nos réunions actuellement. Après plusieurs mois de travail, cherchant toujours le dénominateur commun, l'UPACT a produit un document (février 2021) décrivant nos priorités partagées et définissant plusieurs articulations très concrètes : « *Pour un Statut des travailleur·euse·s intermittent·e·s des arts et de la création* » (en ligne sur notre site internet).

Dans le cadre de son groupe de travail « Statut social », l'UPACT s'est concentrée sur une approche à la fois idéologique et pragmatique, défendant des valeurs solidaires tout en s'inscrivant dans la législation et l'organisation sociale belge, sans toutefois craindre de les amender.

L'UPACT a ainsi élaboré des propositions concrètes qui pourront constituer le socle d'un statut unique, aussi inclusif et équitable que possible, pour l'ensemble des travailleur·euse·s artistiques.

D'avril à juillet 2021, nous avons ensuite mandaté 4 délégués UPACT (Isabelle Jans, Cyril Elophe, Fanny Tondeur et moi-même) qui ont été invités à assister au groupe de travail technique WITA (Working In The Arts) initié par les Cabinets DERMAGNE (Emploi), VANDENBROUCKE (Affaires sociales) et puis également par la suite avec le Cabinet CLARINVAL (Indépendants). Ce groupe technique avait pour but de dégager, avec un grand nombre d'autres représentant·e·s et experts du secteur, les grandes lignes de la future réforme dont les Cabinets nous ont communiqué une note stratégique fin juin 2021.

LA PROPOSITION DE RÉFORME DU « STATUT »

Une véritable réforme en profondeur du statut des travailleurs et travailleuses des arts a donc concrètement été inscrite dans la ligne gouvernementale fédérale ! Rappelons que c'est la première fois qu'il y a une affectation d'un budget de 75 millions d'euros supplémentaires, inscrits pluri annuellement au budget fédéral en faveur de la réforme du « *statut de l'artiste* ». Cette somme constitue plus qu'un doublement des fonds consacrés actuellement aux allocations de chômage des artistes. C'est aussi la première fois, d'un point de vue méthodologique, que le secteur, dans sa majorité et des deux côtés de la frontière linguistique, a été associé à la concertation en amont d'une quelconque proposition de texte émanant du politique !

Fin juin 2021, à l'issue de la première phase de 3 mois de réunions du groupe technique WITA, les cellules des Cabinets DERMAGNE et VANDENBROUCKE ont communiqué une note stratégique définissant les grandes lignes de la future réforme du « Statut ».

L'UNION avait approuvé le document de l'UPACT ayant servi de base à ses délégué-e-s pour les concertations du groupe technique WITA. L'Union soutient également dans son ensemble et dans sa rédaction actuelle (ces deux points sont importants à rappeler !) la note stratégique de la réforme émise par les Cabinets en juin 2021. L'UPACT craint en outre que les négociations politiques puissent fragiliser l'ensemble en modifiant l'un ou l'autre paramètre. Elle insiste sur le fait que tous les éléments de cet accord sont interdépendants et qu'on ne peut en déplacer les curseurs sans modifier l'équilibre actuel de la proposition et rendre ce nouveau statut impraticable. Nous avons précisé avec l'UPACT notre analyse détaillée dans un document de décryptage consultable en ligne sur notre site (onglet « Informations, puis tapez en recherche : « Décryptage »).

À noter également que le groupe technique WITA se réunit à nouveau depuis décembre 2021 et dans les mois qui suivront pour une deuxième phase de concertation sur d'autres points particuliers liés à la réforme du « Statut ». Cette fois, les partenaires sociaux seront associés aux débats. À l'heure où nous écrivons ces lignes, nous apprenons également que les cabinets VANDENBROUCKE et DERMAGNE rédigent déjà le premier volet de la réforme qui sera à soumettre au gouvernement. L'année 2022 verra donc très probablement les premiers effets de la réforme.

PROPOSITIONS STRATÉGIQUES

Durant notre prochaine Assemblée Générale de mars 2022, nous débattons ensemble et en détails des différentes nouvelles formulations de règles du chômage (octroi et renouvellement du « statut » notamment) ainsi que des missions et du rôle nouveau de la future Commission du Travail des Arts. D'ici-là, les paramètres auront très probablement bougé, dans un sens ou dans l'autre ! Nous visualiserons également des slides qui nous aideront à comparer la situation actuelle avec celle envisagée. Enfin, nous tenterons de répondre à toutes vos questions ou interrogations qui seront certainement nombreuses ! D'ici-là, vous pouvez déjà vous référer au tableau comparatif et aux slides mis en ligne sur notre site (allez dans l'onglet « Informations » et tapez en recherche : « Réforme Statut WITA »).

La proposition de réforme contient des propositions stratégiques en ce qui concerne :

1. La Commission Artistes qui devient la **Commission du travail des arts** ;
2. De nouvelles règles spécifiques en matière de chômage ;
3. **Le régime des petites indemnités** (RPI qui devient IAA - Indemnités des Arts en Amateur).

La proposition de réforme vise à régler, dans une première phase, les aspects suivants du statut :

1. La refonte de la Commission « Artistes » qui devient désormais la Commission du travail des arts, en tant que guichet unique pour la délivrance de l'attestation de travailleur des arts et pour l'octroi du statut au niveau du chômage. La Commission est également appelée à devenir un centre d'expertise interne, un point d'information en ligne externe et à gérer le cadastre vivant, ce

dernier donnant un aperçu des différents critères utilisés pour évaluer la nature des prestations artistiques, techniques et de soutien ;

2. La suppression du visa « artiste » et son remplacement par l'attestation de travail des arts qui vaut comme porte d'entrée unique pour l'octroi du statut en tant que tel et au niveau de l'accès au chômage ;

3. La suppression de la carte « artiste » et la refonte du régime dit « des petites indemnités » (RPI) au profit de l'indemnité des arts amateur (IAA) à destination des seuls travailleurs des arts en amateur (sauf exception) ;

4. La refonte des règles du chômage afin d'assurer une sécurité sociale aux travailleurs du secteur culturel caractérisés par l'intermittence des revenus, le travail *invisibilisé* et/ou non rémunéré.

AVANCÉES, QUESTIONNEMENTS ET ZONES D'OMBRE

Les avancées

1. Un accès au Statut fortement facilité et dorénavant en une seule étape ;

2. Un statut unique qui permet de naviguer entre :

- a. Différentes fonctions,
- b. Différents secteurs d'activités,
- c. Différentes natures de contrats

3. La prise en compte de l'irrégularité des revenus avec un renouvellement tous les 3 ans ;

4. L'application de la règle de conversion pour l'accès et le renouvellement (ex règle du "cachet") dorénavant applicable à tous types de contrats (à la durée ou à la tâche) et pour toute prestation (artistique ou non artistique) ;

5. La valorisation de l'ensemble des cotisations ONSS (domaines/ secteurs artistiques, péri artistiques et même non artistiques) pour l'accès et le renouvellement ;

6. La fin des contrôles "emploi convenable" et "recherche active d'emploi" dans toutes les 3 régions ;

7. La revalorisation des montants des allocations minimums ;

8. Un aménagement des conditions de renouvellement en fin de carrière ;

9. L'inclusion des métiers d'accompagnement qui s'exercent par essence dans l'intermittence, au plus près de la réalité des équipes artistiques ;
10. Le doublement du plafond de cumul des allocations avec d'autres revenus (droits d'auteur et droits voisins, ...) et le lissage des revenus sur 3 ans ;
11. Le rééquilibrage de la Commission en faveur des travailleur·euses et de leurs représentant·e·s ;
12. La prise en compte par la Commission, pour l'obtention de l'attestation, du travail *invisibilisé* ;
13. Des mécanismes transitoires pour les bénéficiaires actuels du "statut d'artiste".
14. L'augmentation notable du montant de référence dans l'application de l'article 48bis (jours non-indemnisables).

Les craintes

1. De nombreuses zones d'ombres sur la composition, les pouvoirs et le fonctionnement de la Commission du Travail des Arts ;
2. L'extension de l'application de l'article 48bis (jours non-indemnisables - règle du cumul) aux contrats à la durée, et le manque d'objectivation des conséquences de cette application ;
3. Le flou actuel sur les critères d'attribution de l'attestation ;
4. Le flou actuel quant au périmètre des bénéficiaires ;
5. L'accord nécessaire des Régions pour la suppression des contrôles "chômage"

Et maintenant ?

- Avis intermédiaire du **CNT** du 7 décembre 2021
- Reprise des travaux **WITA** (décembre 2021)
- Intégration au WITA des **partenaires sociaux** et des représentants des **OPIC**
- Élaboration par les cellules stratégiques de propositions de **texte législatifs et réglementaires** sur base de l'avis du CNT
- Nouvelle soumission pour avis** au groupe de travail technique WITA ainsi qu'aux comités de gestion des administrations fédérales concernées et/ou au Conseil national du Travail.

- **Mise en œuvre et entrée en vigueur** de la première phase de la proposition de réforme
Formulation de **nouvelles propositions** de réforme dans la **2^{ème} phase WITA** (les droits d'auteurs (cumul, fiscalité), les liens avec les autres branches de la sécurité sociale ou encore l'articulation du statut avec celui d'indépendant à titre principal)

- **Entrée en vigueur** estimée à septembre 2021

- **Évaluation** de la réforme après 3 ans

Momentum historique à ne pas rater ?

La crise corona et la déclaration de ce gouvernement sont-elles un *momentum* à la fois historique et politique à ne pas rater ?

Nous faisons partie de celles et ceux qui estiment que ces considérations invitent en tous cas à REFLECHIR CONSTRUCTIVEMENT, et à AGIR ENFIN pour offrir une protection sociale réellement digne de ce nom aux travailleur·euse·s des arts ! Néanmoins, L'UPACT (et donc l'UNION) a toujours précisé que les menaces de *détricotage* de la proposition lors des phases ultérieures de négociation sont réelles.

ST'ART JOB-SAINT-GILLES –

13-12-2021

Par Pierre DHERTE



Le lundi 13 décembre 2021 au Centre Culturel Jacques Franck, l'Union était invitée pour la deuxième année consécutive à la journée d'échanges et d'information autour des métiers des arts et de la création.

Le ST'ART JOB est un événement organisé dans le cadre du Trajet Emploi 2021 à l'initiative de l'Échevin de l'emploi et de la formation de la Commune de Saint-Gilles, Thierry Van Campenhout.

ST'ART JOB avait pour thématique "le statut d'artiste : enjeux et perspectives". Où en sommes-nous ? Enjeux, questionnements, décryptage et perspectives ...

Cette année, nous avons proposé d'élargir les interventions UAS de cette rencontre en conviant également Cyril Elophe, auteur de bandes dessinées et d'illustrations, membre du conseil d'administration de la fédération ABDIL, l'un des représentants de l'UPACT (en tant qu'artiste créateur) au sein du GT WITA.

Nous étions donc trois avec Thibaut Delmotte et moi-même.

Ensemble, nous avons fait le point sur les enjeux de cette réforme du « statut » des travailleurs et des travailleuses des arts. Nous avons décrypté comment cela se passe actuellement et comment cela se profile pour l'avenir. Sachant bien évidemment qu'il faudra encore passer l'étape ... des négociations entre les différents partis politiques de la Vivaldi !

Le 13 décembre, malgré l'heure matinale, le mauvais temps et les mesures sanitaires imposées, nous avons pu présenter cette réforme sur écran, avec des Slides explicatifs et devant un bel auditoire intéressé et en questionnement.

Nous avons ensuite débattu avec plusieurs personnes du public et tenté de répondre aux nombreuses questions.

Deux ans de crise (et c'est pas fini, mais...)

Texte du 6 janvier 2022, par Emilienne Tempels



Qui aurait cru qu'un jour la fiction prenne le pas sur le réel. Qui aurait cru qu'un jour la planète s'arrête, d'un coup. Que les avions ne décollent plus, que l'on ne puisse plus sortir de chez soi, qu'on regarde les autres comme des contaminateurs éventuels.

Qu'on rentre chez soi désinfecter l'emballage plastique du dernier pack de PQ du supermarché.

Que tout le monde soit suspecté de maladie, de propagation. Un mal invisible. Partout.

Que la bourse joue au Yo-yo, que le baril de pétrole soit moins cher qu'un paquet de Chicklets, qu'on retrouve des gants chirurgicaux au fond des océans, qu'on installe volontairement des applications de traçage dans nos téléphones, qu'on doive s'acheter un chien pour avoir un prétexte pour sortir, que les plaines de jeux soient interdites d'accès, qu'on ne puisse plus s'arrêter de marcher, qu'il soit interdit de s'asseoir, qu'on se donne des rendez-vous improbables, interdits, entre le rayon boucherie et hygiène intime, qu'on privilégie le paiement sans contact, qu'on commande son repas à des coursiers sans contrats.

Qui aurait cru qu'on segmente les secteurs. Qu'on catégorise celui-ci comme essentiel et celui-là non, justement le nôtre. Merde ! Merde on est non-essentiels. Je me souviens du titre d'un spectacle que j'avais vu, plus jeune, et qui s'appelait « On est des inutiles et c'est à ça qu'on sert ». J'aimais bien ça. C'est quoi être utile, en fait ? Ça suppose qu'il y ait véritablement des inutiles ? Des individus en trop, des déchets de la société en somme...

Voilà, les cultureux, des parasites.

Et puis les parasites ont occupé leurs lieux de parasites. Le Théâtre National, la Monnaie, la Balsamine. C'était le bordel évidemment. « Pas de retour à l'anormal » ils criaient. Et tout le monde s'engueulait, comme si on avait perdu l'usage de la parole. Un an de masque-bailon ; un an de cellule-appartement. Un an de dialogue avec soi, et.. et soi. Et le bêlement de la télé en boucle avec des chiffres sans cesse, comme seule compagnie. Alors c'est l'envie de découdre qui se manifeste, brute. Et s'organiser, on a perdu le mode d'emploi.

Puis les lieux rouvrent, exsangue. Ils rouvrent, oui, mais au conditionnel. A condition d'avoir des turbines de ventilation à te coller une bonne crève ; à condition d'avoir un masque ; à condition d'être moins de 50 ; euh moins de 200 euh, à condition d'avoir fait tes injections ; deux, non trois... euh, à condition d'avoir payé un test à 30€ avant 48h, euh 24h, ou de t'être chopé le virus depuis moins de 6 moi (si t'as encore les anticorps après, tant pis), à condition que t'ai réservé en ligne... ça fait beaucoup de conditions pour un droit inaliénable ça.

L'article 27. Non ce n'est pas juste un ticket à 1,5€. En fait l'article 27 il vient de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, qui dit que « tout le monde a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté et de jouir des arts ». Tout le monde !

Mais quand on t'a fermé ta g.. en te traitant de parasite, t'acceptes un peu groggy toutes les conditions de ta réouverture, même si quelque part, tu sais bien qu'on t'entube. Qu'il y a une erreur dans le calcul.

Comment on retombe sur ses pattes, après ça.

C'est vrai qu'on clamait « pas de retour à l'anormal », mais là c'est dans le super anormal qu'on est tombé. Le super méga anormal, pire que l'anormal d'hier.

Alors qu'est-ce qu'on fait ?

Qu'est-ce qu'on fait maintenant ? Demain ? Parce que un virus ça ne disparaît pas, même à coup d'injections répétées. Ça mute sans cesse. Est-ce que nous allons devoir muter nous aussi ?

Nous reconvertir ? Nous inscrire aux titres-services ou chez Uber ?

Comment arriver à créer encore, comment rendre le secteur résilient ? Comment nous rendre résiliants ? Les embouteillages dans les salles rendent les créations bien hypothétiques. Va-t-il falloir aller voir « par les chemins » -pour paraphraser Peter Handke ?

Créer d'autres îlots de création.

Orienter la curiosité jusque dans les marges les plus inimaginables.

Mais attention, faire preuve de souplesse ne signifie pas transiger. Bien sur il y a une crise économique monstrueuse au dessus de nos gueules, dont nous ne sentons pas encore la puissante déflagration qui va s'abattre. Et face à celle-ci, il y aura lieu de choisir. Choisir de subir, en baissant la tête et en protégeant ses œufs du mieux possible ; ou choisir une autre voie. La voie du rassemblement, de la résistance collective, de la dissidence intelligente. Apprendre à désobéir. Défendre nos droits acquis. Non, ce qui s'annonce ne sent pas bon. Mais pour autant, l'avenir n'est pas dénué de joie, d'humour, de fantaisie, de créativité. Toutes ces valeurs pour lesquelles nous avons choisi nos métiers qui nous permettent de vivre PLUS FORT. On a remarqué que dans le cerveau des interprètes s'animaient des zones du cerveau qui ne s'animent pas en temps normal. Je vois un peu ça comme des super-pouvoirs. Comme Néo qui peut moduler la réalité de la matrice parce qu'il en voit les coutures.

Quand la réalité dépasse la fiction, prendre du recul et bien réfléchir, s'unir et contrattaquer.

S'unir.

L'Union.

L'Union à la gagne en ce moment. Together ! Droit au but.

Happy 2022 !

Emilienne Tempels

Les artistes lyriques du premier empire

1852 -> 1870



Jeannine Rolane

Un virus terrible parcourt notre terre depuis des mois. Nos vies sont bouleversées voire menacées. Au-delà du danger physique, notre travail d'artiste est en péril. Nous subissons une inaction imposée. J'ai pensé vous détourner des soucis en vous contant deux destinées décidément peu ordinaires. Elles tiennent du conte de fée.

Nous sommes sous Napoléon III. L'empereur aime le faste, sa cour est brillante. Les Tuileries, Compiègne, Saint-Cloud, Fontainebleau et même Biarritz en sont les cadres.

Les "divas" jouissent d'une réputation mondiale dans ce Paris qui compte quatre théâtres lyriques : l'Opéra, l'Opéra-Comique, le Théâtre Lyrique et le Théâtre Italien.

Commençons par Marietta Alboni. Sixième d'une famille de sept enfants, "Maria Anna" naquit le 6 mars 1826 à Città di Castello, fille de Eustachio, lieutenant des douanes pontificales et de Gertruda Mazzeti.

Elle nous narre son premier émoi musical : "C'était à Pérouse, j'avais cinq ans quand on me conduisit au théâtre. On donnait le Moïse de Rossini. Il n'y a pas de mot qui puisse exprimer mon émotion, mon ravissement, mon extase. Je me croyais dans le ciel".

Elle grandit, chante d'instinct, sans effort. A 9 ans, elle est placée chez une couturière, une fille doit savoir coudre. Heureusement, Marietta a Léopold, son frère. Il pressent la carrière à laquelle sa sœur peut prétendre. Mais comment y parvenir quand on a pas le premier sou ? A Cesena, il y avait une association dont les membres versaient un sou par semaine. Un tirage était organisé chaque année. Le numéro gagnant recevait 100 francs ! La veille du tirage, Marietta décide d'investir 1 premier sou et, le lendemain, son numéro sort ! Je vous le disais : féérique ! Encore faut-il convaincre papa d'utiliser cette somme pour faire donner des leçons à Marietta. Bagioni, maître de chapelle, est pressenti et accepte au prix de 45 centimes la leçon. Marietta s'applique mais il faut qu'elle progresse davantage, qu'elle puisse aller étudier à Bologne c'est-à-dire à 90 km de son village et il faut des sous ! Les sous, toujours les sous ! Alors, Léopold, toujours lui, a l'idée d'organiser un concert dont les bénéfices serviront la cause. A l'époque, le public mettait ce qu'il voulait dans un plateau. Le système du chapeau de nos jours. La recette suffit à envoyer Marietta à Bologne en pension chez une tante. Nous sommes en 1839. Marietta a 13 ans et demi, désormais elle étudiera au lycée musical de Bologne où Rossini avait été l'élève de Mattei. Et cette même année, heureuse coïncidence ou destin, Rossini fut pressenti consultant honoraire perpétuel du lycée ! Il remarque Marietta qui devient son élève durant trois années. Plus tard, séduit par tant de talent, le maître donnera à Marietta devenue "l'Alboni" ses plus beaux rôles.

La voix de Marietta était, paraît-il, d'une étendue prodigieuse, fraîche, argentine. Un soir après récital, priée d'un autographe, elle dessina une portée avec deux notes, celles du plus bas contralto au contre ut et, sous ce dessin trois mots : "la mia estensione". On disait que sa voix avait la grâce unie à la force, la puissance à la légèreté. Légère, physiquement, notre diva ne l'était pas. Elle nous conte qu'à sa naissance elle fit endurer à sa mère les plus cruelles douleurs de l'enfantement, sa petite personne étant si énorme qu'il lui était impossible de la mettre au jour. Elle nous précise que, grandissant, elle était aussi large que haute. Ainsi, bien plus tard, le journaliste Emile de Girardin épingla ses rondeurs écrivant qu'elle était un éléphant qui aurait avalé un rossignol.

Théophile Gauthier a écrit d'elle : "Une voix si féminine et en même temps si mâle ; Juliette et Roméo dans le même gosier, une fauvette et un ramier sur la même branche. Cette large tessiture lui permit - chose rare dans l'histoire de l'opéra - de chanter le rôle de baryton de "Don Carlo" à Londres en 1847. Soyons précis, de nos jours les dictionnaires la classent comme contralto et certainement le plus fameux du XIXème siècle.

En 1847, elle se fixe à Paris. Le 21 juillet 1853, elle y épouse son compatriote le comte Achille Pepoli.

Le public d'alors raffolait des vocalises, roulades et arabesques musicales. Pour plaire, les artistes ne manquaient pas d'introduire ces fantaisies dans les oeuvres chantées. L'Alboni était passée maître dans cet art. C'est ainsi qu'un soir, lors d'une soirée privée, chantant plusieurs airs de Rossini présent, elle s'était livrée à un feu d'artifice de trilles et autres de son invention. Sa prestation terminée, Rossini se précipita vers elle pour la féliciter avec enthousiasme. Puis, après un temps, il ajouta pince sans rire : "Dites-moi, de qui est donc la musique que vous venez de chanter" ?

En 1868, au cours de la cérémonie des funérailles de Rossini dans l'église de la Sainte-Trinité à Paris, elle chanta aux côtés d'Adelina Patti pour son maître et ami. Elle fera ses adieux définitifs au Théâtre Italien de Paris en 1872 ce qui ne l'empêchera pas de continuer de chanter soit en privé soit pour des œuvres de charité.

Le 23 juin 1894 elle quitta la scène de la vie à Ville-d'Avray dans sa "Villa La Cenerentola", ainsi baptisée parce que la presse avait décrété qu'elle était celle qui avait été la plus grande exécutante du rôle. Elle fut inhumée au cimetière du Père-Lachaise.



Après l'Italienne, une Belge : Marie Sasse née à Gand le 26 janvier 1834. De Belge à Belge je m'y attarderai. Nous sommes ici en présence d'une soprano Falcon. Son père, chef de musique militaire, l'encourage à chanter. Ce qui suit est issu de l'article du journal "GIL BLAS" du vendredi 6 novembre 1891. (Avec quelques coupures et arrangements).

... Il avait eu de la chance ce chef de musique militaire garnisonné à Gand, sa gamine, grande, belle, forte, blonde comme les blés, taillée en cathédrale, à trois ans en paraissant six, à six ans en paraissant douze, lui donnait vraiment de la satisfaction.

Pas plutôt sevrée, la petite écoutait, tendant l'oreille, sa maman douée d'une voix merveilleuse dont on ne tirait ni profit ni gloire. Pour poupée, elle eut un alto, pour images des pages de solfège. Et, avant que de savoir parler, elle chanta, bégayant non des syllabes mais des sons. Lorsqu'elle su assembler une idée, coudre des mots, elle formula son désir, articula sa volonté :

"Je veux chanter".

"Et bien fillette, tu chanteras" !

Le papa chef de musique militaire l'a mit à la dure école des vocalises, des gammes, des émissions, toute la gymnastique à laquelle doit se soumettre un gosier humain. Si bien qu'à Charleroi, dans un concert au bénéfice des pauvres, on vit programmée une gamine de treize ans qui débutait par l'air de Lucie et l'air de la Fille du régiment. Quand elle se présenta, avec son visage enfantin maquillé de fraîcheur, sa robe de jaconas finissant aux genoux, on applaudit. Mais quand puissante, limpide, eût jailli de cette jeune poitrine une harmonie incomparable, un enthousiasme sans nom gagna les spectateurs. On la saisit, passa de mains en mains pour arriver au père:

"Tu es content papa" ?

Si content, le pauvre homme, qu'il en mourut trois mois plus tard. Marie a treize ans, seule avec sa maman. Elle entre au conservatoire de Gand et, la journée finie, s'use les yeux, avec sa mère, à broder des mitaines pour les gantiers de la ville. Les deux femmes gagnent 20 sous par jour. C'est la misère. Que faire. Que devenir ?

Sur le conseil d'un ami, elles arrivent à Bruxelles. Marie chante au casino des galeries Saint-Hubert et gagne 250 francs par mois. Fleury, le comique à succès, lui dit : "Ma camarade, avec un galoubet de ce calibre là on va à Paris". Il lui suggère de terminer la saison à Bruxelles et, qu'ensuite il lui donnera une lettre de recommandation pour les Ambassadeurs à Paris. Notons en parenthèse, que c'est dans ce lieu ne naquit la Sacem ; l'histoire nous dit qu'en 1847, le compositeur Paul Henrion, son collaborateur Victor Parisot et l'auteur Ernest Bourget, refusèrent de payer leur consommation parce qu'on y jouait et chantait leurs chansons, ils furent poursuivis mais intentèrent à leur tour un procès contre le directeur de l'établissement, ce fut le début de la Société des Auteurs, Compositeurs et Éditeurs de Musique .

Au printemps, Marie prend son envol pour la France et sa capitale. Elle a quinze ans. Aux Ambassadeurs, aussitôt entendue, aussitôt engagée. Elle y fait une saison aux mêmes conditions qu'à Bruxelles. Puis, elle s'en va au café du Géant avec un salaire de 350 francs par mois. Et le succès grandit : "Avez-vous entendu cette belle fille blonde qui chante là-bas... Ah ! Mon cher allez écouter ça, c'est renversant". Si renversant que Delphine Ugalde s'intéresse à la débutante. Elle sera son professeur.

Bientôt, Marie se voit au "Lyrique" au salaire de 400 francs par mois. Elle débute dans le rôle de la comtesse des Noces de Figaro. Quatre mois plus tard, elle obtient une audition à l'Opéra pour le duo du troisième acte des Huguenots, Belval en réplique. L'étape suivante et son début dans "Alice" de Robert le Diable est un triomphe ! Ses appointements échelonnés à 12.000, 15.000, 18.000 sont doublés après un stage de 18 mois.

J'abandonne ici l'article du journal pour résumer la suite des étapes principales de cette artiste. Elle créa en français le rôle d'Elisabeth dans le Tannhäuser de Wagner. Meyerbeer décréta qu'elle était sa Selika et exigea que ce soit elle qui chante le rôle chaque fois que son opéra l'Africaine serait programmé. Elle fit une saison à Saint-Petersbourg au prix de 25.000 francs par mois. Une autre saison au Caire, cinq saisons à Madrid et trois à Lisbonne, toutes au même prix. En 1880, un problème à la gorge l'obligea à renoncer à la scène. Elle consacra alors son temps à la formation de jeunes chanteurs et à l'écriture de ses mémoires. Elle décéda le 8 novembre 1907 à Auteuil.

D'autres – dont Adelina Patti évoquée dans ce récit, ont fait le bonheur du public de ce temps. Rendez-vous dans le bulletin de 2022 ?

Jeannine Rolane

Le mot de la petite nouvelle. INVITATION au groupe de travail mixte Femmes, Minorités, Précarités.

Julie Maes



Déjà presque 1 an que je suis dans cette aventure. Mais pourquoi diable me suis-je embarquée dans cette galère? La conviction qu'il vaut mieux agir dans le concret plutôt que de perdre sa vie à rouscailler sur les réseaux sociaux? Le besoin de voir plus de femmes dans les personnes qui me représentent? Le besoin de contacts pendant la pandémie? La soif de pouvoir?

Je dois vous avouer que je ne pensais pas être élue, la question de ma légitimité m'a beaucoup chatouillée (trop vieille.. pas assez de boulot.. pas assez au courant.. trop précarisée.. trop émotive.. trop ceci, trop cela etc.)
Merci à la centaine de membres qui m'ont accordé leur confiance!!!

Il est encore trop tôt pour faire le bilan: la tâche est immense, les leviers du pouvoirs culturels sont parfois bien obscurs, il faut du temps pour apprivoiser les dossiers. Je peux dire c'est que je ne le regrette pas, chacune et chacun devrait s'asseoir au CA pour mieux cerner les enjeux, la complexité des négociations et des décisions. Je me suis retrouvée très tôt dans mon mandat jettée dans le très chaud sujet de la réforme du "statut". J'ai dû batailler dur pour faire entendre mon point de vue puis j'ai dû accepter que l'avis de la majorité n'étais pas toujours en accord avec le mien. Mes craintes concernent le danger de précarisation qui risque de frapper plus durement les femmes et les minorités. Oui, on peut dire que je me bat pour ma chapelle, c'est de bonne guerre. Mais je n'y suis loin d'être seule dans cette chapelle!

INVITATION au groupe de travail mixte Femmes, Minorités, Précarités

le vendredi 4 février de 10h à 12h au siège de l'Union des Artistes (en présentiel si les circonstances le permettent). Inscriptions: info@uniondesartistes.be

Le CA de l'Union des Artistes est en accord avec la lutte contre la précarisation des femmes dans les arts et la culture, sans oublier les minorités tous genres confondus.

Suite aux interpellations du groupe F(s) au sujet de la réforme du "statut", j'ai proposé au CA de créer un groupe de travail Femmes, minorités/ précarités, ouvert aux membres (groupe mixte). Les Thèmes abordés seront: comment parvenir à une parité durable dans la culture, les questions de légitimité, les minorités non représentées, les questions du harcèlement et les solutions légales et institutionnelles, la précarité causes et solutions etc.

Julie Maes

Le fonds Sparadrap : une solidarité renforcée

Par Thibaut Delmotte



Les deux années écoulées n'ont pas été de tout repos. Sur le plan de la solidarité non plus.

En avril 2020, Alain Eloy, comédien que nombre d'entre vous connaissent, fait le constat qu'avec le confinement imposé, et l'impossibilité totale de travailler pour la plupart des artistes, de grosses difficultés risquent de faire surface pour celles et ceux qui ne rentrent pas dans les cases. Et l'on sait à quel point les artistes sont malheureusement encore nombreux à passer entre les mailles des filets de sécurité sociale...

Lui vient donc l'idée de créer un fonds d'aide, alimenté par les comédiens qui travaillent dans le secteur du doublage (qui allait bientôt pouvoir reprendre ses activités, avant les autres secteurs artistiques) afin d'aider financièrement les artistes mis en difficulté par la pandémie.

Pour ce faire, il sollicite l'expertise de l'Union des Artistes. Depuis plus de 90 ans, l'Union des Artistes du Spectacle vient en aide à des artistes qui traversent une période compliquée, sur base d'un principe de solidarité entre membres.

Mais ici il nous est apparu indispensable de viser plus large, tant la crise s'annonçait lourde pour le secteur. Nous avons donc accueilli avec enthousiasme la proposition d'Alain, et avons créé le *Fonds Sparadrap*, conscients que les petits montants que nous étions en mesure de verser constituent un sparadrap par rapport à l'ampleur du problème, et que nous ne pouvons bien évidemment pas nous substituer à une action de l'état à la hauteur du problème.

Dès le mois de mai 2020 nous avons donc pu proposer une aide à tous les artistes, quel que soit leur domaine d'activité (théâtre, danse, cinéma, musique, arts plastiques,...), via un formulaire de demande par internet, restrictions sanitaires oblige... Les demandes ont été reçues et analysées par une équipe composée de membres de l'Union et d'artistes extérieurs.

Entre temps les dons ont afflué, bien au delà du secteur du doublage, initialement principal contributeur. Des théâtres, des artistes, mais aussi des particuliers amateurs d'art ont largement soutenu l'initiative. **Nous remercions vivement tous ceux qui ont apporté leur pierre à l'édifice**, à la hauteur de leur possibilités. Vous étiez nombreux, et nous avons été heureux de constater l'ampleur de la solidarité dont a fait preuve le secteur en cette période inédite.

Nous avons donc pu répondre positivement à une grande partie des **plus de 550 demandes** d'aide reçues ! Des soutiens dont la nécessité était souvent criante.

Après 1 an et demi d'activité soutenue (à raison d'une réunion par semaine !), le fonds a été mis en suspens, vu l'évolution de la situation sectorielle. Nous nous tenons toutefois prêts à le réactiver à tout moment si besoin était. *

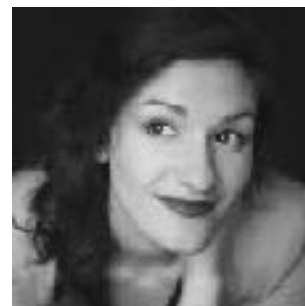
Merci enfin à tous ceux qui ont pris part à l'organisation, à la mise en place, ou à la vie de ce fonds exceptionnel : Eléonore Meeùs, Sarah Brahy, Eric D'Agostino, Emilie Abraham, Michaël Delaunoy, David Manet, Guy Theunissen, Julie Basecqz, Emilienne Tempels, Pierre Dherte, Jerry Henning, Oriane Ondel, Frédéric Van Linthout, Audrey Devos,... et bien sûr Alain Eloy.

* depuis la rédaction de l'article, le fonds sparadrap a été réactivé.

Thibaut Delmotte

l'UNION, membre d'un réseau européen : LYRICOALITION

Par Sarah Defrise



Le Conseil d'Administration de l'Union des Artistes compte une chanteuse lyrique dans ses rangs depuis mars 2021. C'est l'occasion de renouer avec les origines historiques de la fédération puisque, rappelons-le, l'Union des Artistes fut fondée en 1927 à l'initiative de chanteurs lyriques !

C'est aussi et surtout l'indicateur du souhait de l'Union de représenter les musicien.nes autant que les autres travailleur.se.s des Arts « du Spectacle ».

RETOUR SUR CE NOUVEAU TOURNANT :

En mars 2020, six musicien.nes classiques décident de fonder un collectif pour soutenir leurs collègues soudainement frappés par la précarité, à la suite de la fermeture de toutes les salles de spectacles et de concerts en Belgique. Ce jeune collectif, Artistes Affilié.e.s, découvre rapidement que certains secteurs du monde culturel, dont le milieu de la musique classique mais aussi les arts plastiques, ne sont presque pas fédérés et manque cruellement de représentation.

Artistes Affilié.e.s lance une campagne visant tous les travailleurs de la culture à rejoindre la fédération qui représente leur secteur. Cette campagne sera à l'origine de la création de la FAP (Fédérations des Arts Plastiques), mais aussi d'un afflux d'affiliations vers les différentes fédérations culturelles. L'Union des Artistes qui jusqu'alors représentait principalement les travailleur.s. des arts de la parole, comptabilise une centaine de nouveaux membres musiciens en quelques mois.

Après cette campagne, le collectif A.A. a décidé de se dissoudre, mais deux de ses membres sont restés actifs pour la défense des travailleur.se.s du secteur. Nicolas Achten, chanteur lyrique, luthiste et chef d'orchestre, a rejoint l'UPAC-t. Sarah Defrise, chanteuse lyrique, a été élue au CA de l'Union en mars dernier.



Depuis juillet 2020, Sarah Defrise représente également l'Union des Artistes au sein du jeune réseau européen pour les travailleur.se.s indépendant.e.s de l'opéra : LyriCoalition.

La LyriCoalition est un réseau qui regroupe pas moins de 9 associations membres à travers l'Europe : Assolirica (Italie), ALE (Spain), Stimm-IG (Autriche), Krea[K]tiv (Allemagne), Scen & Film / SångaravedIningen (Suède), Unisson (France) et UAS (Belgique).

Le but premier de la LyriCoalition est de devenir un pôle d'information pour les travailleur.se.s en déplacement à l'étranger. Beaucoup de chanteur.se.s d'opéra, de chef.fe.s d'orchestre ou de metteur en scène sont amenés à travailler dans des pays dont ils ne connaissent pas bien les législations. Chaque association membre peut donc fournir aux travailleur.se.s des informations ou des conseils le cas échéant.

La LyriCoalition souhaite cependant mener un combat plus profond. L'objectif à long terme est de faire circuler les idées de défense des droits des travailleur.se.s au-delà des frontières nationales. Travailler ensemble, s'informer, s'inspirer des combats menés dans les autres pays rend chaque association membre plus forte. De nombreux sujets sont abordés. L'uniformisation des contrats est l'un des principaux objets de discussion et de réflexion.

Pour plus d'information : www.lyricoalition.art

La gratuité dans les théâtres

Voici comment les choses se déroulent : vous vous présentez, sans réservation au guichet à l'entrée, vous présentez votre carte de membre de l'Union des Artistes du Spectacle (en ordre de cotisation !), vous serez inscrit sur une liste d'attente. Si au moment de fermer les portes de la salle, des places sont disponibles, vous entrez gratuitement (ou à tarif réduit). Voilà, c'est aussi simple que ça. Attention, des conditions particulières s'appliquent donc dans certains théâtres !(voir ci-dessous)

La carte de membre est donc indispensable ! N'hésitez pas à contacter Frédéric Van Linthout au bureau de l'Union pour en demander une copie si vous l'avez égarée... Cette carte vaut plus qu'une réduction !...

Voici la liste des théâtres participant actuellement à notre action.

La Balsamine
Le Théâtre de Namur
Le Théâtre de Poche
L'Atelier-Théâtre Jean Vilar *
La Comédie Claude Volter
Le Théâtre 140
Le Théâtre Le Public
Le Théâtre Royal du Parc
Le Rideau de Bruxelles
Le Théâtre Varia *

() Conditions particulières :*

Théâtre Jean Vilar :
Réservation préalable indispensable.

Théâtre Varia :
Les exonérations pour les membres de l'UAS ne sont valables que sur la première semaine de représentations et ne concernent que les créations. En dehors de la première semaine : réduction du prix d'entrée à 5 €. Pas de places exonérées sur les accueils et sur les reprises. Les personnes qui accompagnent les membres ont droit à une place à 8 € sur l'ensemble des spectacles. La carte de membre UAS donne droit à une place à 5 € sur tous les spectacles autres que les créations.

Par ailleurs, **le Théâtre des Martyrs** octroie, sans réservation, un tarif réduit à tous les membres en ordre de cotisation, sur présentation de la carte, au prix de 7€50.

Le Théâtre National fait de même, au prix de 7€ (en dernière minute, sans réservation et sur présentation de la carte de membre).

WWW...

Le site internet :

www.uniondesartistes.be

L'adresse électronique de l'Union des Artistes :

info@uniondesartistes.be

(Merci de nous signaler tout changement d'adresse mail via cette adresse)



Le groupe Facebook
Union des Artistes du Spectacle



Le compte Instagram
**[https://www.instagram.com/
union_des_artistes/](https://www.instagram.com/union_des_artistes/)**

Fonds Norma Joossens



Comme vous le savez sans doute, l'Union des Artistes a reçu des subsides du Fonds Norma Joossens pour venir en aide aux comédiens retraités ou en voie de l'être, qui ont des difficultés financières. Ce projet est géré par la Fondation Roi Baudouin.

Trouver des membres dans le cas nous demande du travail mais nous avons au moins la possibilité de les contacter.

Notre accord avec le fonds prévoit que nous puissions aussi aider les comédiens en difficulté **qui ne sont pas membres**.

C'est pourquoi je vous invite si vous en connaissez, à nous signaler ces personnes.

L'Union est avant tout au service de ses membres, mais dans le cas présent, je trouve qu'il est important pour nous de nous ouvrir à ces personnes en difficulté car nous sommes la seule institution francophone à pouvoir les aider grâce à ce fonds.

Merci à vous d'être attentif aux besoins des autres.

Jean-Henri Compère

Deux bambins...

sont arrivés dans le monde des artistes ces derniers mois.

Nous leurs souhaitons la bienvenue, une belle vie remplie de surprises et beaucoup de bonheur ainsi qu'à leurs parents.

Thelma

Fille de Cécile Delberghe et Mathieu Mortelmans



Victoria

Fille de Virginie Grymonprez et Meddy Guendil



Hommages

Annie Cordy



RIP Annie! Membre (d'honneur) de l'Union des Artistes, intronisée le 20 janvier 2011

Plus de 70 ans de carrière, 600 chansons, une dizaine de comédies musicales, une trentaine de films, 6000 galas ...

Annie Cordy, c'est le rire et l'humour mais c'est aussi, la révélation de l'émotion; toute simple, la vérité dépouillée, qu'on découvre dès 1969 au cinéma avec, entre autre : "**Le Passager de la Pluie**", "**le Chat**", avec Gabin et Signoret et puis surtout : "**Rue Haute**" en 1976 qui lui valu l'Award de la meilleure comédienne.

À 8 ans, sa mère l'inscrit à un cours de danse. Elle apprend le piano et le solfège, tout en poursuivant ses études, puis participe déjà à des galas de bienfaisance. En 2007, elle chante au concert de l'association Make-A-Wish à Bruxelles en et y a reçu une standing ovation.

Annie Cordy a toujours représenté une certaine idée de la générosité, du bonheur et de la joie de vivre ... à tout prix. Elle a souvent défendu les plus faibles, celles ou ceux qui sont dans le besoin, la nécessité le manque d'amour, de santé ou simplement PARFOIS ... de travail !



Gérard Vivane



Réalisation : Eric Lefèvre ; Eclairage : Guy Schotte.

C'est avec une énorme émotion que j'ai appris le décès de Gérard Vivane .
Contrairement à beaucoup d'acteurs de ma génération, Gérard n'a pas été mon professeur, mais au fil de nos rencontres sur et en dehors du plateau, il est devenu mon référent.

Un référent de théâtre, mais aussi un référent de vie.
Et même si le temps et les activités nous éloignaient souvent, nos retrouvailles étaient toujours aussi joyeuses et aussi vives que si nous nous étions quittés la veille.

Je n'oublierai jamais l'intelligence au scalpel avec laquelle Gérard appréhendait les textes, sa fiabilité exemplaire sur le plateau, je n'oublierai jamais son amour absolu de la jeunesse, son admiration sans borne pour elle , je n'oublierai jamais sa soif de jouer, de rester alerte et vif, de toujours apprendre, de se remettre en question , je n'oublierai jamais les particules d'enfance qui se nichaient dans son regard et la brillance de ses pupilles , je n'oublierai jamais ses dessins, ses coloriages, ses boîtes à surprises, ses cartes de vœux et ses petits mots de premières.

Notre complicité était d'une discrétion implicite, elle lui ressemblait.
Et discrètement aussi, cette complicité a semé en moi des graines d'espoir car, dans ce métier, je ne connaissais que lui, qui ait été capable, jusqu'au bout de sa vie d'homme et d'artiste, de conserver le don d'émerveillement.

Cher Gérard, cher transmetteur de joie et de talent, cher passeur de texte, cher amoureux de la scène, cher fidèle camarade, cher ami tardif mais précieux , je remercie la vie de t'avoir croisé et j'espère vieillir comme toi !

Hélène Theunissen

Oh Gerard, tu fus un de mes plus merveilleux compagnon de route de « carrière » que j'ai eu - Déjà 58 ans. À 18 ans en troisième et dernière année à l'I.A.D tu m'as donné un cours de m-en-scène .

Puis très vite nous nous sommes retrouvés sur le plateau - tu m'as dirigée au théâtre de l'Alliance ... » les deux gentils hommes de Vérone (Shakespeare), au Molière sous George Jamin où tu as dirigé « les Rustres » de Goldoni, tu en as fait un bijou, avec des Grands de l'époque : Jean Ravis, George Aubrey ... Au Rideau, pour lequel tu as collaboré à une merveilleuse adaptation d'un autre Goldoni « Il Campiello » avec Vera Bertinetti metteuse- en-scène (bras droit d'Oratio Costa)... je n'en finirais pas de rassembler mes souvenirs avec toi... » il pleut dans ma maison » mis-en-scène par Pierre Laroche, que nous avons joué longtemps ensemble,... et encore presque dernièrement au Th du Poche avec Derek Golbee, (le merveilleux et tyrannique) ... avec Hélène Theunissen qui nous dirigeait dans cette pièce difficile mais que nous adorions « Celle -la » de Daniel Donie ,... et encore et encore ...

Et aussi nous nous sommes côtoyés à l'I.A.D. quand je t'ai rejoint en tant que professeur, et j'ai pu admirer encore ton travail : exigence, culture, créativité, écoute.
Tu étais passionné par beaucoup de choses, tu créais des objets, la commedia del Arte était aussi un de tes points forts !

Et combien de fois j'ai pu t'admirer sur scène, grand acteur , humble mais ne craignant pas de prendre tous les risques, signe de notre véritable vocation ...

Au revoir Gérard, toute ma tendresse à Carole et à tes enfants



Nicole Valberg

Françoise Oriane



Douces pensées vers toi, chère Françoise...Tu es une âme magnifique. Je t'ai toujours vu comme une petite fille enfermée dans le corps d'une femme mûre. Nous nous rappellerons tous ta profonde gentillesse, ton espièglerie, ta vraie humilité et bien évidemment : ton incommensurable talent. Ce soir, j'entends ta voix dans ma tête. « Mon petit coeur de beurre... » Merci pour tout, Françoise. Repose en paix. Je te fais plein de « baisers qui pètent »! On t'aime et on ne t'oubliera pas de si tôt.

Thierry Janssen

Fernand Guiot



Cher Papa,

Ta vie prit ses racines en 1932 à Namur, en Wallonie. Adoré par ta mère, gourmand et enjôleur, galopin et cabotin, tu sus à peine parler que tu donnais déjà des représentations théâtrales. Ta scène ? Le jardin de ta maison. Ton rôle préféré ? Celui du prêtre. Ton public ? Les petites filles de ton quartier.

Puis vinrent les années de guerre qui te marquèrent tant. Les bruits de bottes allemandes dans la maison familiale et ces histoires rocambolesques, qui, au fil des années, s'allongeaient de nouveaux développements, et dans lesquelles nous avons peine à croire que le personnage principal en était un garçonnet de 12 ans.

Ta belle-sœur Ghislaine nous a néanmoins confirmé l'une d'entre elles, à savoir que tu escamotais du vin dans la cave paternelle afin de l'échanger aux Américains contre des cigarettes.

Ce fut ensuite Bruxelles, le conservatoire d'art dramatique et la maladie. La tuberculose t'obligea à une vie monacale, réglée entre ta chambre, située dans le conservatoire, les planches du théâtre et le frigo. La suralimentation était en effet un des remèdes préconisés pour ce genre d'affection. Tu ressortis de là avec le premier prix du Conservatoire, une vingtaine de kilos supplémentaires et une certitude qui ne te quitta plus : manger, c'était survivre.

Puis, en 1957, tu arrivas à Paris ! Tu aimais cette ville qui symbolisait à tes yeux la réussite artistique. Bohème oblige, Belleville fut ton repère. L'obtention de la nationalité française signa la consécration de cet amour pour le pays de la liberté et de la fraternité.

Avec Paris, commença la folle vie d'acteur, notamment au TNP sous la direction de George Wilson. Certains soirs, tu jouais l'acte I d'une tragédie dans un théâtre, sautais dans un taxi en direction d'un autre, montais sur les planches pour l'acte III d'un vaudeville et revenais saluer

sur les deux scènes, avant de clôturer ta soirée dans une brasserie parisienne tard dans la nuit... Une vraie vie de patachon, selon une de tes expressions préférées !

L'année 1965 arriva et avec elle une jolie jeune femme, à la fois rieuse et rangée, qui fleurait bon la pomme normande et le parfum discret de la bourgeoisie parisienne. Tu en tombas très amoureux. Pour la famille Dorel, ce fut un choc. Le mariage de Chantal et Fernand, comme leurs deux prénoms l'indiquent, c'était celui de la carpe et du lapin.

Notre grand-mère nous confiera, plus tard, s'être imposé le silence devant l'arrivée de ce « saltimbanque » dans la famille. Quant à Maman, elle décrira cette irruption dans sa vie comme la sensation d'avoir été renversée par un train.

Puis, ce furent nous deux et ce père atypique qui dormait le matin lorsque nous partions à l'école, qui partageait notre déjeuner à midi et qui n'était pas souvent là le soir. Tout cela nous semblait évidemment normal.

Il y avait, à la fois, cette indescriptible fierté de dire à l'école que notre père était acteur et ce sentiment confus que les choses étaient différentes.

Durant les années 70 et 80 de notre enfance, tu délaissas le théâtre pour le cinéma et la télévision. Terrible métier qui engendrait un train de vie variable et donc angoissant pour un père de famille.

Il y eut de nombreux engagements politiques et idéologiques avec pour point commun la fraternité et l'aide aux plus faibles. La cohérence n'en était pas toujours très lisible : ton admiration pour Giscard ne semblait pas incompatible avec ton amitié pour Marc Blondel... L'essentiel était ailleurs. Faire des rencontres et s'étourdir de mondanités n'était pas pour te déplaire.

L'aventure du festival de Cannes marqua une apogée de ta vie mondaine. « Il faut qu'on me voie » déclarais-tu avec ce mélange d'assurance et de bravoure à notre Maman pétrie d'humilité et d'effacement. Il y eut aussi ce rôle de jury des Molières auquel tu apportais une grande application. Il y eut enfin la création et la présidence du Club Audiovisuel de Paris qui décernait chaque année les lauriers de la radio et de la télévision.

Tout au long de ces années, nous connûmes de nombreux orages. Ta puissante voix tonnait et vociférait dès que se manifestait la moindre résistance. C'était souvent comique, parfois dramatique mais jamais grave. Cependant, que ce fut difficile pour beaucoup d'entre nous !

Un plateau de fromages mal composé au restaurant, un retard à table inopiné, un bocal de cornichons manquant, un conseil syndical malaisé et le vent se levait dans les voiles pour tempêter furieusement.

C'était ton mode de fonctionnement. Il n'y avait guère de place à la discussion lorsque nos avis divergeaient. Comme Georges Clémenceau, tu pensais qu'il fallait être un nombre impair pour prendre une décision et qu'à trois, on est déjà beaucoup trop...

Maman nous consolait doucement avec les mêmes sentences : « Je ne m'ennuie pas avec votre père ! » ou encore « votre père est une présence ! ».

Vint enfin ton dernier rôle, probablement le plus tendre et le plus authentique : celui de Papouf. Pour tes petits enfants, tu te serais mis en quatre. L'un d'entre eux se serait perdu dans la forêt amazonienne ? Tu aurais pris ton courage à deux mains, le taureau par les cornes, un coupe-coupe, et tu serais parti le chercher.

Lors de tes derniers moments de lucidité, dans ces dernières semaines où tu as été choyé par trois anges gardiens, Alice, Aurélie et Thierry, lorsque nous évoquions de bonnes nouvelles concernant tes descendants, tu parvenais encore à murmurer : « rien ne peut me faire plus plaisir ».

Là où tu te diriges désormais pour retrouver ton grand-frère Victor, nous n'avons aucun doute que tu sauras te faire entendre. Prends le temps, cependant, s'il te plait, de profiter du silence de l'éternité !

Conseil d'administration

Suite aux élections de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration du 31 mars 2021 :

Président : **Pierre Dherte** (2019-2022)
Rue Isidore Verheyden, 10 02/514 09 43
1050 Bruxelles pierre@dherte.com 0475/55 40 61

Vice-Présidents :

Julie Basecqz (2020-2023)
Rue Comte de Meeus, 19 0475/31 64 31
1428 Lillois info@juliebasecqz.com

Secrétaire général trésorier:

Bernard Breuse (2020-2023)
Rue des Horticulteurs, 115/6 0499/276074
1020 Bruxelles bernardbreuse@skynet.be

Administrateurs:

Stéphane Ledune (2021-2024)
Rue Molensteen, 50 0479/27 33 07
1180 Bruxelles stephane.ledune@gmail.com

Audrey Devos (2020-2023)
Clos de la Ballade, 29/9 0497/22 59 46
1140 Bruxelles audrey.devos@yahoo.fr

Julie Maes (2021-2024)
Rue de la Brasserie 0486/57 89 59
7387 Angreau maes_julie@yahoo.fr

Thibaut Delmotte (2019-2022)
Place Saint-Denis, 46/2 0486/684 902
1190 Bruxelles thdelmotte@gmail.com

Thibaut Nève (2021-2024)
Avenue Brugmann, 2 B 0476/597 507
1060 Bruxelles tiboneve@hotmail.com

Guy Theunissen (2020-2023)
Rue Matthys, 43 0478/962 002
1350 Orp-Jauche guytheunissen@maisonephemere.be

Sarah Defrise (2021-2024)
55, rue Depraetere 0497/077 483
1180 Bruxelles. sarah.defrise@gmail.com

Emilienne Tempels (2020-2023)
1, Place Morichar emilienne@collectifs.net 0497/82 00 22
1060 Bruxelles

Union des Artistes du Spectacle

Avantages offerts



UNION DES ARTISTES

Avantages offerts par l'Union des Artistes :

(Avantages accordés sur demande écrite aux membres affiliés depuis un an minimum et en règle de cotisation)

1. Allocation de naissance
186 € par enfant.
Document à fournir:
photocopie de l'acte de naissance. La demande doit parvenir à l'Union dans un délai maximum de 6 mois.

2. Allocation de décès
496 € en cas de décès d'un membre aux héritiers directs OU à la personne qui assume les frais de funérailles. Documents à fournir: photocopies (acte de décès et frais funéraires).

3. Allocations trimestrielles après un minimum de 20 ans de présence à l'Union:

- de 65 à 69 ans (95 €)
- à partir de 70 ans (115 €)

Document à fournir:
photocopie de la carte d'identité. Dans tous les cas, indiquer le numéro de compte bancaire sur lequel la somme sera versée.

Sous certaines conditions:

1. Intervention dans les frais de maladie, d'hospitalisation, de prothèse, ...
2. Prêts d'argent sans intérêt.
3. Conseils juridiques relatifs à la profession assurés par Maître Evelyne Esterzon (première consultation gratuite, après approbation du conseil d'administration).
4. Dons en argent et aide dans les cas graves.

Depuis 2012,

accès gratuit dans les théâtres

sur présentation de la carte de membre. (voir conditions)

De plus :

Depuis 2007, l'Union est agréée par le gouvernement de la Communauté française en tant qu'ORUA (Organisation Représentative d'Utilisateurs Agréée). Nos administrateurs assurent la défense morale de vos professions dans plusieurs instances officielles de décision et de concertation.

D'autre part, l'Union s'efforcera, dans la mesure du possible, de vous donner les renseignements ou d'orienter les recherches qui vous seraient nécessaires pour toute démarche utile à l'exercice de votre métier.

La qualité de membre permet d'être repris dans le fichier Cinéma-TV que l'Union met en permanence à la disposition de tous les employeurs intéressés.

Demande d'admission

Union des Artistes du Spectacle



Questionnaire d'adhésion :

Pseudonyme : -----

Patronyme : -----

Prénoms : -----

Lieu et date de naissance : -----

État civil : -----

Nationalité : -----

Nom & prénom de l'époux(se) : -----

Activité dans le spectacle : -----

Date des débuts : -----

Adresse : -----

Téléphone : -----

Fax : -----

Portable : -----

Courriel : -----

N° de compte bancaire : -----
(IBAN)

*En sollicitant mon admission à l'Union des artistes en qualité de membre effectif, je m'engage à payer ma cotisation au début de chaque année (soit 30 €) sur le compte **BE57 0000 2071 3035** et à me conformer aux statuts qui régissent l'association.*

Questionnaire pour notre fichier :

Couleur des yeux : -----

Couleur des cheveux : -----

Corpulence : -----

Taille : -----

Sports pratiqués : -----

Langues parlées couramment : -----

Autres aptitudes spéciales : -----

Observations : (détails complémentaires que vous aimeriez faire connaître)

Je certifie par la présente que les informations ci-jointes sont exactes et actuelles

Signature du candidat: -----

Parrainage : 1 membre de l'Union depuis un an au moins. (Le parrain certifie que le candidat est professionnel)
Le nom en MAJUSCULE et la signature :

Joindre :

- **1 photo d'identité** pour la carte de membre,
- **1 photo de qualité** pour le fichier,
- **1 C.V.** avec les rôles principaux joués, le nom des metteurs en scène ou réalisateurs ainsi que des théâtres ou productions cinématographiques, lyriques, musicales ou chorégraphiques.

Envoyez votre demande à :

UNION DES ARTISTES DU SPECTACLE

Rue Marché aux Herbes, 105/33 - Galerie Agora

1000 Bruxelles

Tél. & Fax : 02/513.57.80

Courriel: info@uniondesartistes.be

Site Internet : <http://www.uniondesartistes.be>